Développement économique

L'économie du Québec et de ses régions

Analyse des tendances
2003

Développement économique Canada pour les régions du Québec
Canada Economic Development for Quebec Regions

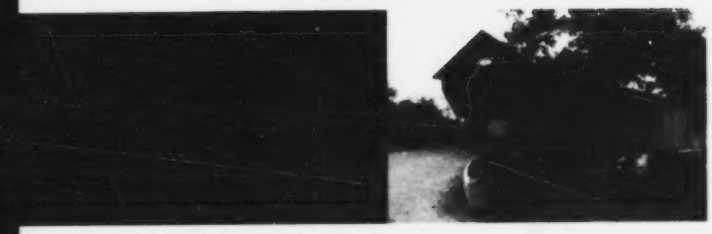

Copies supplémentaires disponibles

- Téléphone : (514) 283-6621
  Télécopieur : Montréal : (514) 283-8429
  Extérieur de Montréal : 1 800 283-8429
  Courriel : observatoire@dec-ced.gc.ca
- Version électronique dans le site Internet de Développement économique Canada (www.dec-ced.gc.ca).
- English version available upon request

© Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

ISBN : 0-662-87195-2

N° de catalogue : C90-4/59/2003F

Imprimé au Canada, avril 2003

103-04384/

L'économie du Québec et de ses régions

Analyse des tendances

Édition 2003

Document réalisé par la direction générale
Planification et Orientations stratégiques
sous la direction de :

Michel Lapointe, *directeur, Observatoire et analyse économique*
Michael Yake, *économiste, chargé de projet et rédacteur principal*

avec la collaboration de :
Développement économique Canada

Hervé Duff, *conseiller principal*
Bernard Laurin, *conseiller principal*
Sébastien Pacquet-Poirier, *étudiant*
Dany Provençal, *étudiant*
Jean-Pierre Racine, *conseiller*
Caroline Ranger, *conseillère*
Élise Renaud, *conseillère*

Développement des ressources humaines Canada **(DRHC)**

Édition, révision et coordination :
Direction générale des Communications

Marie Duhamel, *conseillère en communication*
Line Maurel, *conseillère en communication*

Graphisme :
Marie-Josée Desjardins, *DesJardins Conception Graphique, inc.*

Photos :
Intérieur : Guy Schiele, *photographe*

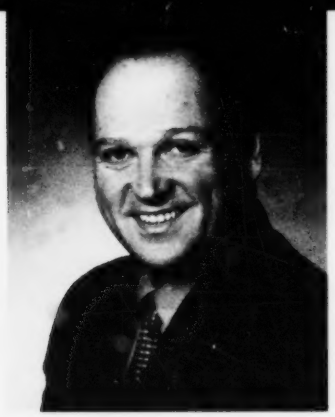

Secrétaire d'État responsable de Développement économique Canada pour les régions du Québec

Message de l'honorable Claude Drouin

Il me fait grand plaisir de vous présenter la publication *L'économie du Québec et de ses régions, analyse des tendances 2003*. L'édition précédente, dont la parution remonte à 2000, soulignait que la mondialisation des marchés et les mutations économiques qu'elle engendre posaient des défis considérables aux entreprises et aux régions du Québec tout en offrant des occasions nouvelles de développement. Ce défi demeure d'actualité, tout particulièrement pour les régions éloignées dépendantes du secteur des ressources.

Les effets de la mondialisation se traduisent par une ouverture plus grande des marchés et une liberté de circulation accrue pour les capitaux et les investissements. En même temps, la mondialisation accentue l'interdépendance des États qui peuvent de moins en moins fonctionner de manière isolée. L'État doit ainsi ajuster son intervention afin d'accorder la priorité à la mise en place des conditions nécessaires permettant aux régions de composer avec les nouveaux défis émergents.

Développement économique Canada a préparé cette publication afin d'aider les chefs d'entreprise et les intervenants économiques à mieux saisir les changements récents survenus dans l'économie du Québec et à dresser un aperçu des tendances et des enjeux qui se profilent à l'horizon; ce document se veut un portrait fidèle de l'évolution de l'économie du Québec et des défis qui s'annoncent. On y trouve un survol de la performance comparative du Québec et de ses régions, incluant des renseignements statistiques sur les principaux indicateurs socio-économiques tels que la démographie, l'activité économique, l'emploi et le chômage, les investissements et le revenu. Mis en contexte, ces renseignements statistiques aident le lecteur à mieux comprendre la situation économique du Québec et les perspectives d'avenir.

L'édition 2003 s'inspire également des travaux menés au cours des deux dernières années par l'Observatoire de Développement économique Canada. Ainsi, une attention particulière est accordée aux régions éloignées des marchés et aux prises avec une problématique socio-économique difficile.

J'espère que cette publication procurera au lecteur les éléments nécessaires à l'amélioration de sa compréhension de la situation économique au Québec.

Introduction

La mondialisation n'est pas un phénomène nouveau. Ce qui diffère toutefois est la vitesse à laquelle le contexte économique mondial évolue. Le Québec, comme l'ensemble des pays industrialisés, doit composer avec une transformation profonde des facteurs qui influencent le développement économique. L'ouverture des marchés et l'intensification de la concurrence réduisent la marge de manœuvre des régions et des entreprises, tout en offrant d'autre part de nouvelles occasions d'affaires. À l'avenir, la croissance économique et l'amélioration de la richesse collective dépendront d'une économie de plus en plus axée sur le savoir. Cet enjeu s'articule de façon différente selon les régions. Il s'agit là d'un beau défi auquel l'agence désire s'associer avec l'aide de ses partenaires.

Sommaire

Le Québec enregistre, depuis quelques années, une bonne performance sur le plan économique. Le marché du travail est en croissance, le commerce extérieur croît de façon soutenue et se diversifie alors que le nombre d'entreprises actives en recherche et développement (R-D) augmente. Toutefois, malgré ces bons résultats, l'économie québécoise continue d'afficher des retards importants par rapport à celles du Canada et de l'Ontario. De plus, l'avenir de certaines régions éloignées[1], qui éprouvent des difficultés structurelles importantes et peinent à s'insérer dans le courant de la nouvelle économie, demeure source d'inquiétude.

La situation financière

Une gestion financière prudente, allant de pair avec la bonne performance économique des quatre derniers exercices financiers, a permis au gouvernement du Québec de dégager une certaine marge de manœuvre financière qui demeure toutefois limitée par le fardeau de la dette provinciale. Dans les années qui viennent, l'essentiel des fonds disponibles devra être consacré aux secteurs de la santé, de l'éducation et des services sociaux, dont les besoins iront s'accroissant. La situation financière du Québec demeure donc fragile.

La démographie

Les perspectives démographiques du Québec sont inquiétantes. Le taux de fécondité de 1,44 enfant par femme, parmi les plus faibles des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) avec le Japon, est insuffisant pour assurer la croissance de la population de la province à moyen et à long termes. Selon l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), la croissance de la population du Québec pourrait être négative à partir de 2025. Même une augmentation substantielle du niveau de l'immigration ne permettrait pas de renverser la tendance. La croissance démographique est inégale sur l'ensemble du territoire : elle est concentrée dans la grande région métropolitaine de Montréal. Dans la plupart des régions éloignées, le déclin démographique est déjà une réalité. On assiste également, depuis plusieurs années, à une migration intraprovinciale soutenue qui vient accentuer le dépeuplement et la dévitalisation des régions éloignées au profit des régions plus urbaines. La population autochtone affiche, quant à elle, un taux de fécondité fortement supérieur à la moyenne provinciale, et ce phénomène pourrait amener des changements dans le poids démographique de certaines régions comme la Côte-Nord.

Les appels de notes renvoient le lecteur aux pages 75 à 77.

Les indicateurs économiques

Le taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) du Québec pour la période 1981-2001 accuse un retard persistant, par rapport aux taux des États-Unis, du Canada et de l'Ontario. Conséquemment, le poids du Québec au sein de l'économie canadienne diminue de façon constante. L'économie québécoise est très ouverte. Depuis le début des années 1990, le commerce extérieur du Québec a connu une forte progression. Les États-Unis sont de loin le principal partenaire commercial du Québec puisque la province y expédie 85 % de ses exportations et que près de la moitié de ses importations proviennent de ce pays. Les régions éloignées qui exportent une grande partie de leur production de matières premières vers le marché américain demeurent tributaires du taux de change mais aussi des politiques commerciales américaines, comme l'atteste le conflit du bois d'œuvre. Même si, dans l'ensemble, les PME québécoises exportent peu, un nombre croissant d'entre elles rayonnent de plus en plus au-delà des marchés locaux et régionaux. On estime qu'une portion non négligeable d'emplois dans les PME québécoises dépendent du marché de l'exportation. Entre 1997 et 2001, le Québec a connu une croissance de la productivité du travail supérieure aux moyennes canadienne et ontarienne. Malgré cela, l'économie du Québec continue d'afficher un retard de productivité important. Le revenu disponible des Québécois ne s'est pas accru depuis le début des années 1990 et accuse un écart significatif par rapport à la moyenne nationale et encore plus par rapport à l'Ontario.

Les régions éloignées

La mondialisation et la nouvelle économie posent des défis particuliers pour les régions éloignées qui appellent, dans certains cas, à une restructuration importante de leur tissu économique et social. La crise que connaît la Gaspésie depuis quelques années est révélatrice de transitions économiques plus fondamentales et plus larges liées à la pérennité des ressources et au passage nécessaire vers une économie plus diversifiée. L'Abitibi-Témiscamingue et la Côte-Nord, fortement dépendantes du secteur minier, et le Saguenay — Lac-Saint-Jean, tributaire de ceux de l'aluminium et de la forêt, pourraient éventuellement être confrontés au même type de défis d'ajustement et de restructuration.

Table des matières

Message de l'honorable Claude Drouin I
Introduction III
Sommaire III

Chapitre 1 : La situation financière du Québec 2

Chapitre 2 : L'évolution de l'économie 8
2.1 La démographie 10
2.2 La croissance de l'économie 16
2.3 Le revenu disponible 19
2.4 Le commerce extérieur 21
2.5 Le marché du travail 25

Chapitre 3 : L'innovation 34
3.1 La nouvelle priorité 36
3.2 L'investissement, un passage obligé 41
3.3 La productivité 43
3.4 Un nouvel environnement d'affaires pour les PME 45

Chapitre 4 : Les enjeux territoriaux 48

Chapitre 5 : Coup d'œil sur certains secteurs 56
Secteurs en émergence 58
5.1 La santé et les technologies de l'information 58
5.2 Les bio-industries 61
Secteurs importants pour les régions 63
5.3 Le secteur forestier 63
5.4 Les secteurs du textile et du vêtement 67
5.5 Le tourisme 69

Annexe
Liste des graphiques et des tableaux 73
Notes en fin d'ouvrage 75

La **SITUATION FINANCIÈRE** du Québec

Chapitre 1

La situation financière du Québec

Une marge de manœuvre financière retrouvée... mais qui demeure fragile.

De tous temps, les gouvernements ont cherché, par le biais de leurs investissements ou de leurs dépenses ou encore par des mesures fiscales ou des programmes particuliers, à influencer les décisions économiques des citoyens, des investisseurs et des entreprises. Toutefois, si l'on se fie aux experts, l'impact de ces interventions gouvernementales serait relativement modeste face aux forces globales du marché. De plus, au cours de la dernière décennie la plupart des gouvernements des pays industrialisés ont dû diminuer de manière significative leurs niveaux de dépenses afin de rétablir la santé de leurs finances publiques, réduisant d'autant leur capacité d'intervention dans l'économie. Le gouvernement du Québec n'a pu échapper à cette tendance et a dû consentir à une baisse importante du niveau global de ses dépenses. Renversant une tendance de près de 25 ans, le gouvernement du Québec a ainsi réalisé des surplus budgétaires au cours des quatre derniers exercices financiers, à partir de 1998-1999. Les prévisions pour l'exercice financier 2002-2003 laissent également entrevoir un budget équilibré. Cet assainissement des finances publiques a permis au gouvernement du Québec de rétablir une certaine marge de manœuvre financière.

Mais cette marge de manœuvre demeure fragile. Ainsi, pour l'exercice financier de 2000-2001, les domaines de la santé, des services sociaux et de l'éducation, totalisant 26 milliards de dollars, représentaient 65 % des dépenses de programmes, soit 61 % des revenus autonomes[1] du gouvernement du Québec.

1- Ventilation des dépenses du gouvernement du Québec par poste budgétaire
2000-2001

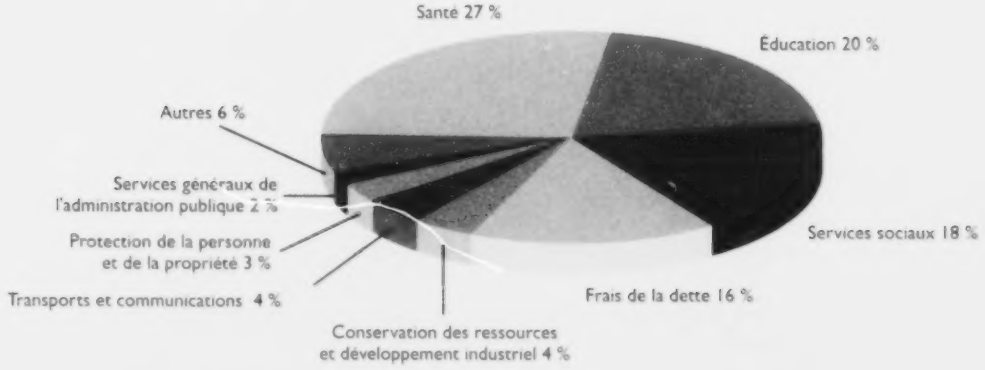

Source : Statistique Canada

Les secteurs de la santé et de l'éducation exercent une pression à la hausse sur les finances publiques.

Compte tenu du vieillissement de la population, des percées de la pharmacologie et de l'amélioration technologique constante des traitements médicaux, les coûts de la santé devraient continuer de s'accroître plus rapidement que la croissance économique dans les années à venir. Il en va de même pour les dépenses en éducation. Malgré une lente progression démographique, les pressions exercées par l'économie du savoir et la mondialisation devront se traduire par un effort de financement accru en éducation pour satisfaire les besoins des entreprises québécoises en main-d'œuvre qualifiée et assurer leur compétitivité future.

Les appels de notes renvoient le lecteur aux pages 75 à 77.

De plus, le poids de la dette provinciale entraîne des répercussions sur la marge de manœuvre financière du gouvernement. La dette totale du Québec se chiffrait à 105 milliards de dollars en 2001-2002, ce qui en fait l'une des provinces canadiennes les plus endettées. Les frais d'intérêt sur la dette s'élevaient à sept milliards de dollars en 2000-2001, soit 16 % des revenus autonomes du gouvernement du Québec. Malgré les efforts de réduction du niveau des dépenses publiques par le gouvernement du Québec, la dette a crû de façon constante depuis 1998-1999, année d'implantation de la stratégie du déficit zéro.

2- Niveau d'endettement des provinces canadiennes et du gouvernement canadien

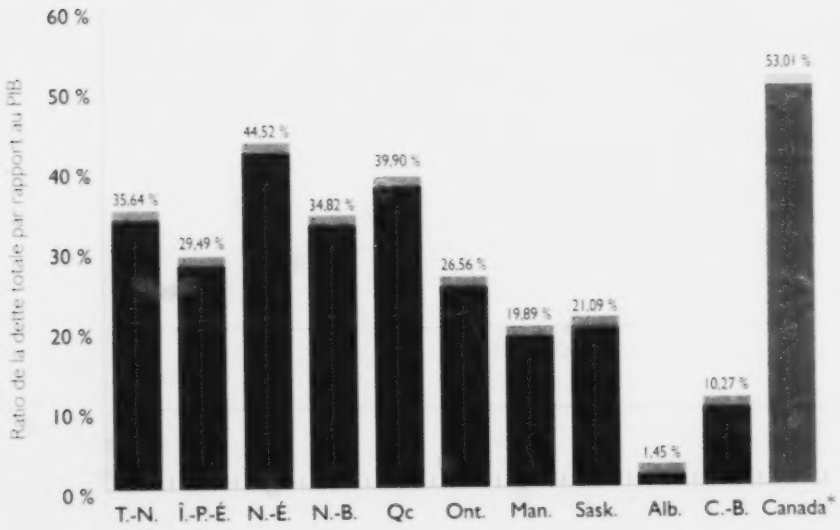

* La dette de l'administration fédérale par rapport au produit intérieur brut (PIB) national.

Sources : Statistique Canada, Finances Canada, ministère des Finances du Québec.

En termes absolus, la dette de l'Ontario est supérieure à celle du Québec. Mais, en divisant par le nombre d'habitants sur le territoire, on se rend compte que l'endettement des Québécois est, sur une base individuelle, le plus élevé des provinces canadiennes, s'élevant à plus de 12 000 dollars par habitant. Présenté autrement : les Québécois sont beaucoup moins nombreux que les Ontariens à se partager le fardeau de la dette provinciale. Comme nous le verrons dans le prochain chapitre, les questions démographiques prennent ainsi une grande importance dans le discours économique.

3- Endettement par habitant

Canada et provinces
2001

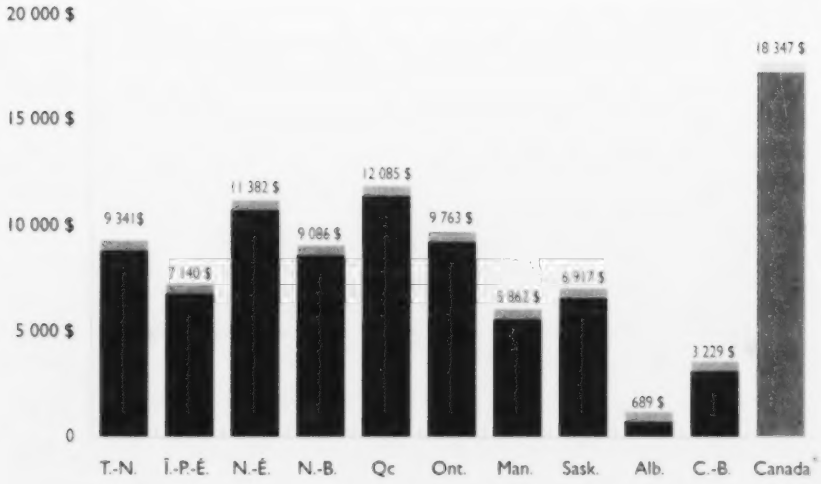

* La dette de l'administration federale par habitant.

Sources : Statistique Canada, Finances Canada, ministère des Finances du Québec.

CONCLUSION

La situation financière du gouvernement du Québec demeure fragile. Le fardeau de la dette, en plus de grever la marge de manœuvre financière de l'État, pose le dilemme de l'équité entre les générations. Dans son budget de 2000-2001, la vice-première ministre et ministre des Finances, de l'Économie et de la Recherche du Québec, madame Pauline Marois, a reconnu le sérieux de la situation en affectant 500 millions de dollars au remboursement de la dette. Ce premier effort est encourageant, mais des mesures beaucoup plus énergiques seront nécessaires si l'on veut faire une différence notable et éviter ainsi de laisser un fardeau trop lourd aux générations futures.

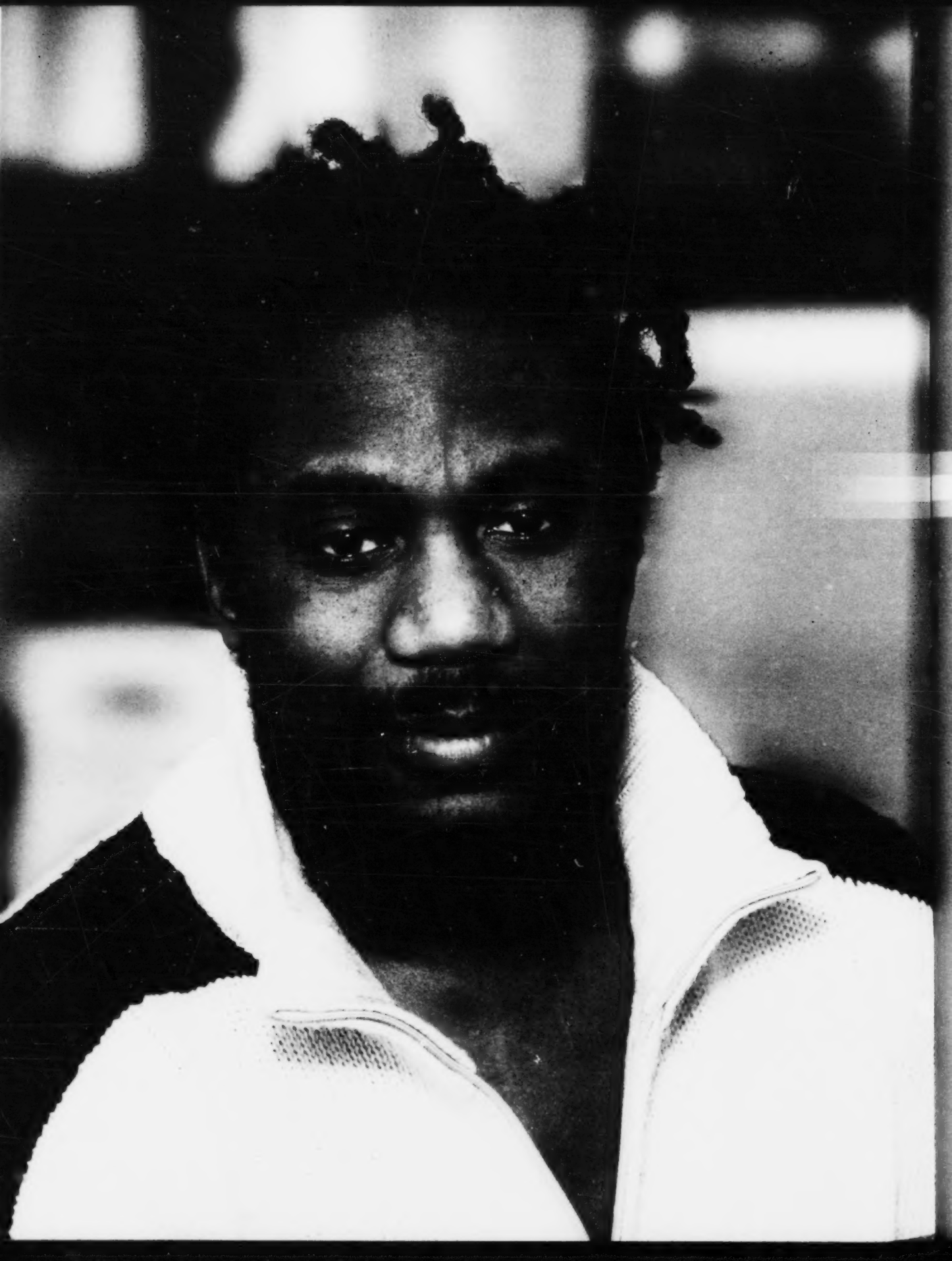

L'ÉVOLUTION
de l'économie

Chapitre 2

L'évolution de l'économie

2.1 La démographie

La démographie, un défi majeur pour les pays industrialisés.

Selon David Foot, la démographie, soit l'étude des populations humaines, est l'outil le plus puissant dont nous disposons pour comprendre le passé et prédire l'avenir[3]. Une bonne compréhension des changements démographiques[4] permet de mieux saisir l'évolution des politiques gouvernementales et des défis avec lesquels l'État doit composer.

Depuis la fin des années 1980, on observe un ralentissement démographique généralisé dans les pays industrialisés avec des conséquences importantes. Une faible croissance de la population, voire une décroissance, influe sur le dynamisme de l'économie en affectant à la baisse la demande de biens et de services. Une croissance démographique au ralenti a également des incidences sur le climat d'investissement et la création d'entreprises, réduisant d'autant les possibilités d'emploi. Pour certaines régions, une démographie à la baisse pourrait éventuellement conduire à une remise en question de la prestation de certains services publics.

Le poids démographique du Québec dans la fédération canadienne est en diminution constante, alors que ceux de l'Ontario et de la Colombie-Britannique augmentent.

La situation démographique du Québec est préoccupante. Le taux de fécondité, principal facteur de croissance démographique, est de 1,44 enfant par femme et demeure bien inférieur au seuil de 2,1 nécessaire pour assurer le remplacement de la population existante. Avec un taux de fécondité aussi bas, le Québec pourrait éprouver de plus en plus de difficulté à maintenir un taux soutenu de croissance économique dans l'avenir.

À l'échelle canadienne, le poids démographique du Québec est passé de 28,9 % de la population canadienne en 1951 à 23,8 % en 2001. Statistique Canada et l'Institut de la statistique du Québec prévoient qu'il chutera en deçà de 20 % en 2025. Inversement, les poids démographiques de l'Ontario et de la Colombie-Britannique ont connu une croissance constante au cours de la même période. Celui de l'Ontario a grimpé de 32,8 % à 38,2 %. En 50 ans, la différence entre le poids démographique du Québec et celui de l'Ontario est passée ainsi de 3,9 points de pourcentage à 14,4 points en faveur de l'Ontario. La taille de la population de la Colombie-Britannique, qui ne comptait que pour le quart de celle du Québec en 1951, atteint maintenant plus de la moitié de celle-ci.

4- Évolution du poids démographique
Québec, Ontario, Colombie-Britannique
1921-2001

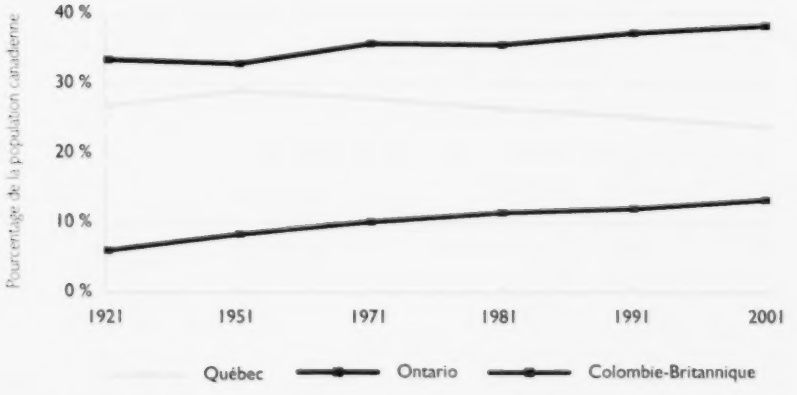

Source : Statistique Canada.

Les appels de notes renvoient le lecteur aux pages 75 à 77.

Les immigrants s'installent principalement en Ontario.

Deux des facteurs qui expliquent les raisons de la croissance démographique soutenue en Ontario et en Colombie-Britannique sont l'immigration et la migration interprovinciale. Sur le plan de l'immigration, l'Ontario a été, au cours des trente dernières années, le choix de prédilection des immigrants. En 2001, l'Ontario accueillait ainsi presque 60 % des immigrants tandis que le Québec et la Colombie-Britannique n'en accueillaient chacun qu'environ 15 %.

5- Part provinciale de l'immigration

Ontario, Québec, Colombie-Britannique
1971-2001

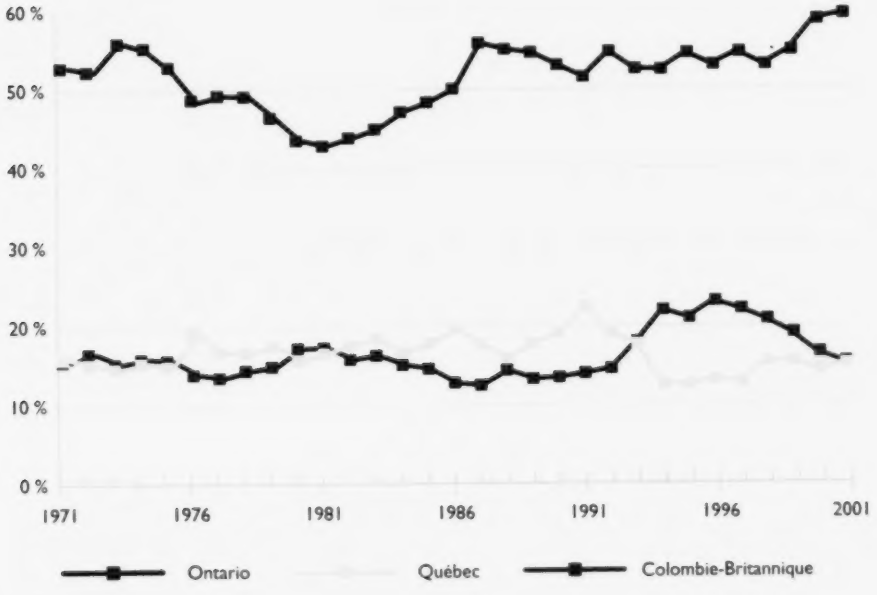

Source : Statistique Canada.

Sur le plan de la migration interprovinciale, la situation est tout aussi préoccupante. Le Québec accuse, depuis 1972, une perte nette de résidants au profit des autres provinces. Au cours des trente dernières années, la migration interprovinciale a tout particulièrement profité à l'Ontario et à la Colombie-Britannique. Les données du *Recensement de 2001* confirment la tendance. Ainsi, pour les cinq années entre 1996 et 2001, environ 119 700 personnes ont quitté le Québec pour s'établir principalement en Ontario (80 500 personnes). Durant la même période, le Québec a accueilli 62 400 nouvelles personnes pour un solde migratoire déficitaire de 57 300 personnes. Mais il faut mettre cette perte migratoire en perspective. Toute préoccupante qu'elle soit, elle est toutefois très loin de celle enregistrée entre les années 1976 et 1981 et qui touchait alors 141 700 personnes.

6- Migration interprovinciale nette

Québec, Ontario, Colombie-Britannique
1972-2001

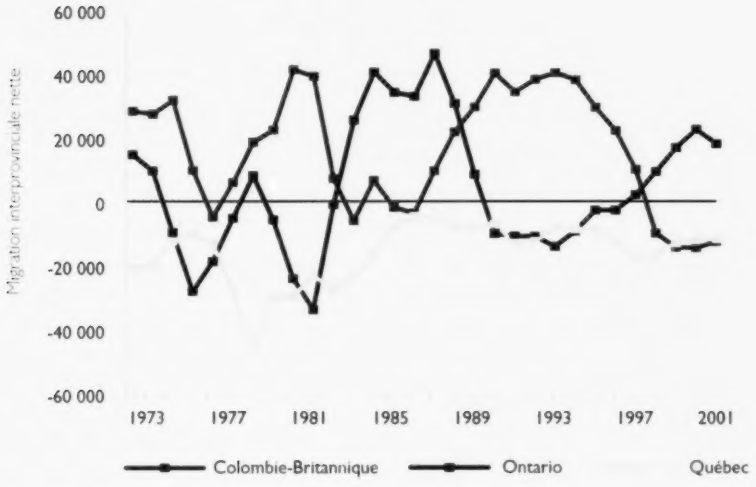

Source : Statistique Canada.

La taille de la population des régions urbaines du Québec croît de façon constante alors que celle des régions éloignées diminue.

Les mouvements migratoires entre les régions du Québec, soit la migration intraprovinciale, varient en intensité au gré du contexte économique des régions, des possibilités d'emploi et des choix de carrière des individus. Il est relativement plus facile de déménager à l'intérieur d'une province que de quitter son milieu pour s'établir dans une autre province ou un autre pays. Toujours selon le *Recensement de 2001*, les Québécois unilingues francophones représentaient 56,1 % de la population du Québec en 2001. Pour ceux-ci, la barrière linguistique constitue un élément dissuasif additionnel important à migrer à l'extérieur du Québec. Par contre, selon les conditions économiques, les gens accepteront plus facilement de se déplacer vers d'autres régions, à l'intérieur du Québec, offrant de meilleures perspectives d'emploi.

Entre 1993 et 2000, neuf régions du Québec affichaient ainsi un taux de migration intraprovinciale négatif, c'est-à-dire qu'un plus grand nombre de résidants quittaient ces régions pour aller s'installer ailleurs au Québec. Ces neuf régions sont : le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine, le Saguenay — Lac-Saint-Jean, la Mauricie, l'Abitibi-Témiscamingue, la Côte-Nord, le Nord-du-Québec, régions dites éloignées, auxquelles viennent s'ajouter l'Île-de-Montréal et la ville de Québec.

En contrepartie, les régions de l'Estrie, de l'Outaouais, de Chaudière-Appalaches, de Laval — Laurentides — Lanaudière, de la Montérégie et du Centre-du-Québec ont profité de la migration en provenance des autres régions. On estime qu'une partie de la migration vers Laval — Laurentides — Lanaudière et la Montérégie est attribuable aux gens qui quittent l'Île-de-Montréal pour s'établir dans les banlieues. Cependant, le nombre de personnes ayant quitté l'Île-de-Montréal entre 1993 et 2000 est inférieur au nombre de personnes qui se sont établies dans ces quatre régions prises dans leur ensemble. Ces régions ont donc profité également d'une migration en provenance des régions autres que l'Île-de-Montréal.

7- Migration intraprovinciale
1993-2000

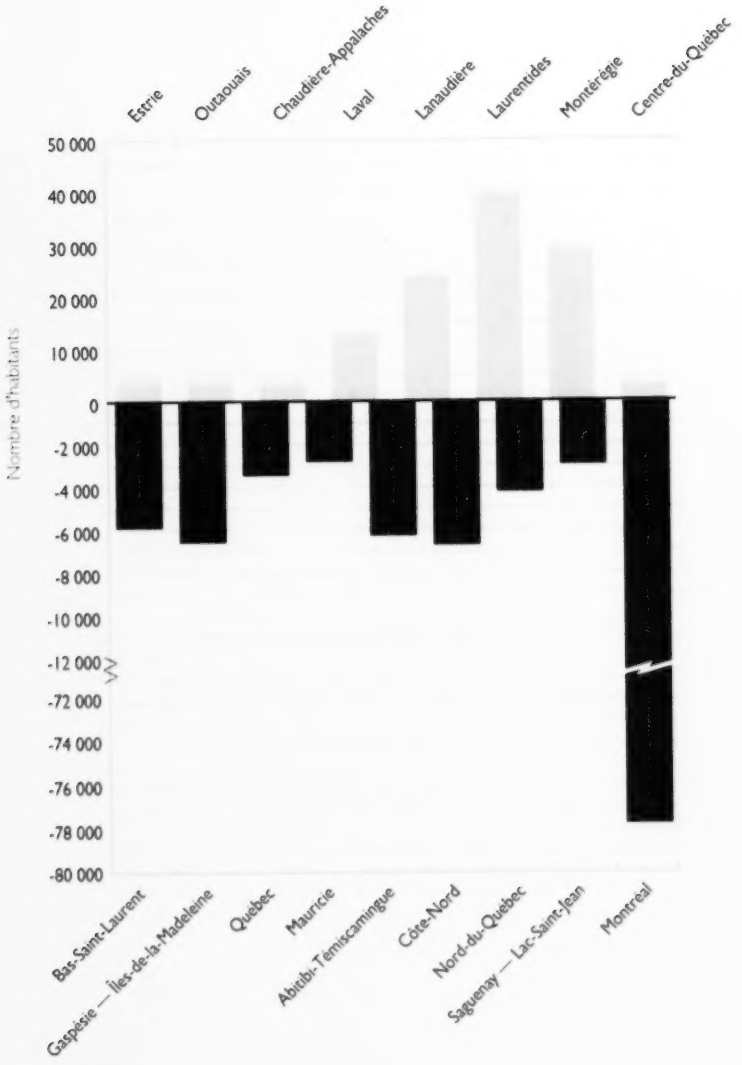

Source : Statistique Canada.

La perte de population des régions éloignées s'explique entre autres par les taux élevés de chômage de ces régions. On remarque ainsi une corrélation directe entre mouvements migratoires et chômage élevé. Entre 1993 et 2000, l'économie du Québec a affiché un taux de chômage annuel moyen de 12 %. Parmi les huit régions administratives du Québec qui ont connu des taux de chômage supérieurs à la moyenne provinciale de 12 %, sept d'entre elles présentaient également des taux de migration négatifs.

8- Variation du taux de chômage des régions en comparaison de la migration intraprovinciale nette

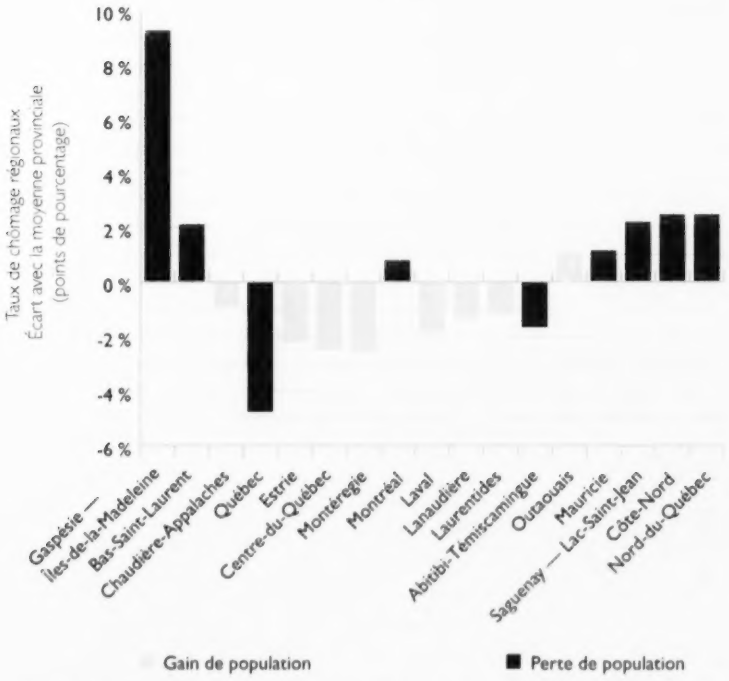

Source : Compilation de Développement économique Canada à partir de données provenant de Statistique Canada.

La population québécoise vieillit rapidement...

L'immigration, le taux de fécondité, les migrations interprovinciale et intraprovinciale déterminent le poids démographique des régions à long terme. Une analyse des données de population depuis 1971 mène à la conclusion que le poids des régions urbaines, et tout particulièrement celles limitrophes à Montréal, augmente au détriment des régions éloignées. Cette tendance n'est pas unique au Québec toutefois, toutes les provinces canadiennes ayant connu une croissance de l'urbanisation depuis le début des années cinquante.

Le vieillissement de la population soulève d'autres préoccupations. La part de la population du Québec âgée de 45 ans ou plus est passée de 25 % en 1971 à 38 % en 2001. Selon la prévision de l'Institut de la statistique du Québec, ce groupe constituera la moitié de la population en 2026. La situation est encore plus dramatique pour les régions moins urbanisées. Les jeunes quittent de plus en plus ces régions pour les grandes villes, accentuant d'autant le vieillissement de la population dans ces régions.

... ce qui engendre des conséquences importantes pour l'orientation des politiques publiques.

Les comportements individuels se modifient avec l'âge et transforment les habitudes de consommation, d'épargne et de placement. Au gré des changements dans les besoins de la population, le vieillissement affectera également la composition et l'orientation futures des programmes et des services gouvernementaux. Bon nombre de programmes sociaux en vigueur ont été conçus sur la prémisse que le bassin de jeunes travailleurs nécessaire au financement de ces programmes serait au rendez-vous, ce qui ne sera manifestement pas le cas.

9- Évolution du poids démographique des régions du Québec
1971-2001

	% total au Québec 1971	1981	1991	2001*	Changement du poids (1971-2001) en %
Lanaudière (14)	2,9	4	4,9	5,4	86,2
Laurentides (15)	4	4,8	5,5	6,4	60,0
Montérégie (16)	13,8	16,5	17,5	17,6	27,5
Laval (13)	3,8	4,2	4,6	4,7	23,7
Outaouais (07)	3,6	3,8	4,1	4,4	22,2
Chaudière-Appalaches (12)	5,1	5,4	5,3	5,3	3,9
Québec (03)	8,8	9	8,9	8,8	0,0
Nord-du-Québec	0,5	0,6	0,5	0,5	0,0
Centre-du-Québec (17)	3	3,1	3	3,0	0,0
Estrie (05)	4	4	3,9	3,9	-2,5
Saguenay — Lac-Saint-Jean (02)	4,4	4,4	4,1	3,8	-13,6
Mauricie (04)	4,1	3,9	3,7	3,5	-14,6
Abitibi-Témiscamingue (08)	2,4	2,3	2,2	2,0	-16,7
Côte-Nord (09)	1,7	1,8	1,5	1,4	-17,6
Bas-Saint-Laurent (01)	3,5	3,3	3	2,8	-20,0
Montréal (06)	32,5	27,3	25,7	25,0	-23,1
Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine (11)	1,9	1,8	1,5	1,3	-31,6

* Les données pour 2001 sont les données préliminaires du rencensement de 2001.
Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada.

Il est difficile d'identifier de façon précise les incidences économiques et fiscales à long terme d'une population vieillissante sur l'économie du Québec ; une multitude de facteurs et de comportements sociaux évoluant simultanément. Toutefois, au fil du ralentissement démographique et du vieillissement de la population, on ne pourra faire l'économie d'une sérieuse réflexion sur le contenu et le financement des programmes et des services publics dans l'avenir. Un défi intéressant attend donc le Québec quant au choix et à l'orientation de ses politiques sociales.

« Les défis inhérents au vieillissement exigeront une plus grande souplesse car les priorités en termes de dépenses vont fluctuer. Il faudra encourager le perfectionnement des plus jeunes générations et éliminer les obstacles à la participation à la population active des personnes proches de la retraite. Ces défis exigeront par ailleurs que l'on s'attaque aux problèmes anticipés de disparités régionales entre, d'une part, les besoins reliés au vieillissement de la population et, d'autre part, les ressources fiscales. »

Marcel Merette, The Bright Side: *A Positive View on the Economics of Aging*, Institut de recherche sur les politiques publiques, vol. 8, mars 2002, p. 28. Traduction de Daniel Schwanen de l'IRPP.

10- Pyramide des âges

Québec

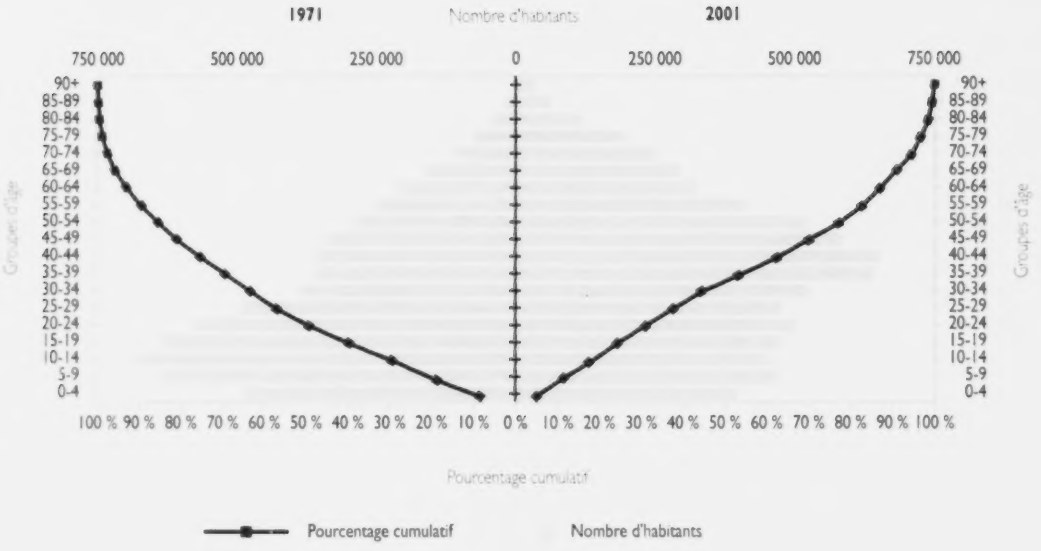

Source : Statistique Canada.

2.2 La croissance de l'économie

Pour l'ensemble de la période 1981-2001, le Québec accuse un retard de croissance par rapport au Canada et à l'Ontario...

Le produit intérieur brut (PIB) est un indicateur de la création de richesse dans une économie. Cette statistique est la plus couramment utilisée pour mesurer l'activité économique d'une région et permet la comparaison avec d'autres pays ou entre les provinces ou les États d'un même pays. On mesure le PIB en faisant la somme, pour une année donnée, des dépenses des consommateurs et des gouvernements, des investissements privés et publics et du solde de la balance commerciale courante (soit les exportations de biens et de services moins les importations). Ainsi, le niveau du PIB permet de se faire une idée de la taille relative d'une économie. Le taux de croissance du PIB quant à lui mesure la vigueur d'une économie.

Le PIB du Québec est passé de 140 milliards de dollars en 1981, à 217 milliards en 2001 (en dollars constants de 1997[1]), ce qui représente une augmentation de 55 %. Pendant la même période, le PIB du Canada progressait de 72 % et celui de l'Ontario, de 85 %, soit une croissance identique à celle du PIB des États-Unis[2].

... avec, comme conséquence, la diminution du poids économique du Québec dans la fédération canadienne.

Cette faible performance affecte à la baisse le poids économique du Québec dans l'économie canadienne. En vingt ans, la contribution du Québec au PIB canadien est passée de 24 % à 21 %. Pour la même période, l'Ontario a vu son poids économique passer de 39 % à 42 %, soit 4 points de pourcentage supérieur à son poids démographique de 38 % en 2001. Cette performance confirme le rôle de l'Ontario en tant que moteur de la croissance économique canadienne.

11- Croissance du PIB

Canada, Québec, Ontario
1981-2001

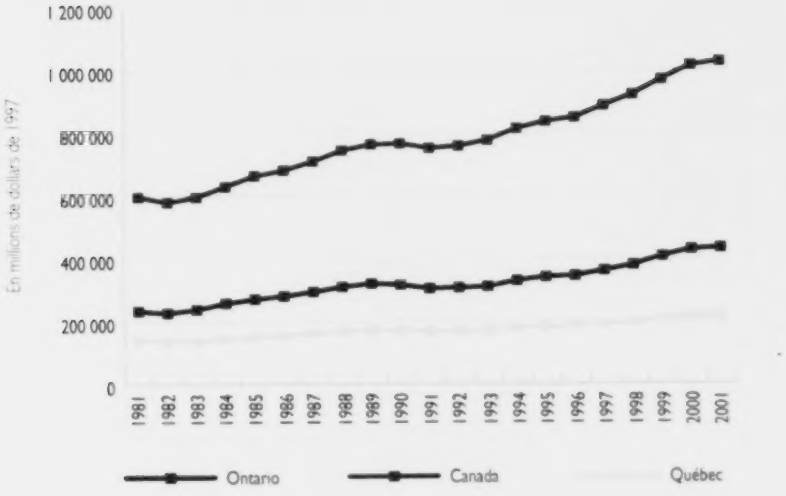

Source : Statistique Canada

Les conséquences de cette sous-performance du Québec sur le plan de la croissance économique sont sérieuses. Ainsi, si le Québec avait pu maintenir sa position relative de 1981 dans l'économie canadienne, son PIB aurait été de 24 milliards de dollars ou 11 % supérieur au niveau atteint en 2001, soit presque l'équivalent des 26 milliards de dollars consacrés par le gouvernement du Québec aux postes budgétaires de la santé et des services sociaux ainsi que de l'éducation en 1999-2000.

12- Contribution au PIB national

Québec, Ontario, autres provinces
1981-2001

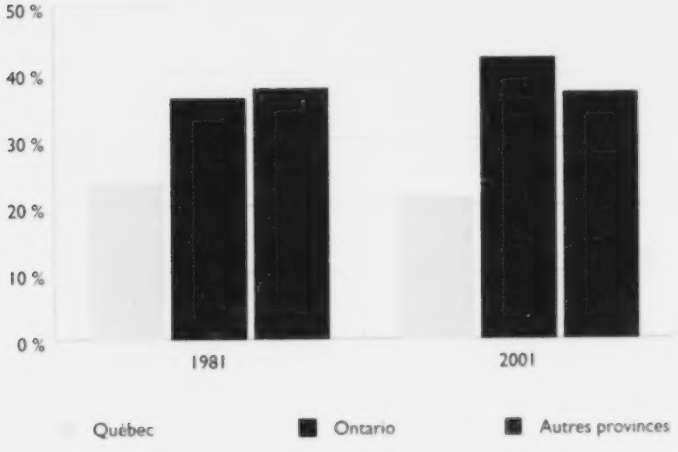

Source : Statistique Canada

Lorsque l'on tient compte de la taille de la population, soit le PIB par habitant, la performance du Québec se rapproche de celle de l'Ontario.

L'évaluation du PIB en proportion de la taille de la population offre un éclairage quelque peu différent, l'écart de croissance entre l'Ontario et le Québec disparaissant presque complètement. Ainsi, entre 1981 et 2001, la croissance du PIB par habitant au Québec a été de 36,8 % contre 37,5 % pour l'Ontario. L'avance de 0,7 point par habitant de l'Ontario est donc beaucoup plus modeste que l'écart de 30 points entre les PIB des deux provinces. L'analyse doit toutefois tenir compte que durant cette période, la croissance démographique de l'Ontario a été beaucoup plus forte que celle du Québec, soit plus de trois millions de personnes additionnelles pour l'Ontario comparativement à 862 000 seulement pour le Québec. Un taux de croissance démographique équivalent à celui de l'Ontario aurait fait croître la population du Québec de près de 900 000 personnes additionnelles.

Si on scrute les données plus attentivement, on remarque que sur 11 des 20 années entre 1981 et 2001, la croissance annuelle du PIB par habitant au Québec a dépassé celle de l'Ontario. En revanche, l'analyse mène aussi à la conclusion que l'économie du Québec ne semble pas en mesure de réagir aussi rapidement que celle de l'Ontario afin de profiter des périodes plus prospères. Ainsi, pour la période 1981 à 2001, le taux de croissance du PIB annuel par habitant en Ontario a dépassé la barre des 6 % à deux reprises, tandis que le Québec n'a réussi qu'une seule fois à atteindre un sommet de 4,8 %.

Mais avant de se satisfaire d'un taux de croissance du PIB par habitant du Québec semblable à celui de l'Ontario, il faut tenir compte que le Québec et l'Ontario arrivaient toutes deux loin derrière le taux de croissance de 52,8 % du PIB par habitant affiché par les États-Unis au cours de la période 1981 à 2001[1].

13- Taux annuel de croissance du PIB par habitant

Québec, Ontario
1981-2001

Source : Statistique Canada.

2.3 Le revenu disponible

Un revenu disponible au Québec inférieur à celui de l'Ontario et du Canada

Une façon simple de comprendre le lien entre l'économie et les individus est le revenu disponible. Le revenu disponible, c'est ce qui nous reste pour acheter des biens et des services ou épargner une fois toutes les ponctions effectuées. On le calcule en retranchant du revenu brut les impôts et les diverses retenues sur le salaire telles que la contribution au régime des rentes ou à l'assurance-emploi. L'effet conjugué de taux de chômage élevés, d'une réduction de l'activité économique, de la fiscalité et autres taxes affecte le revenu disponible. Entre 1981 et 2001, le revenu personnel disponible au Québec (en dollars réels de 1997) est passé de 15 862 $ à 18 066 $, soit une augmentation de 13,9 %.

14- Croissance du revenu disponible

Québec, Ontario, Canada
1981-2001

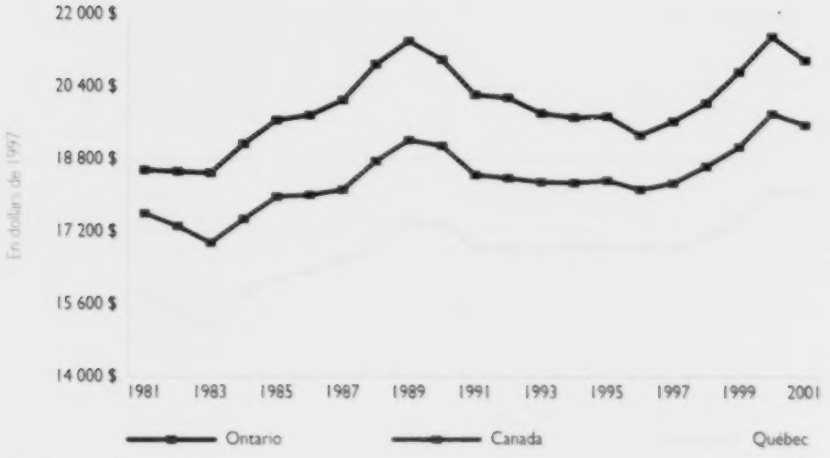

Source : Statistique Canada.

Mais fait d'importance, alors que pour la période 1981-1991 le PIB par habitant (soit la croissance économique) et le revenu disponible évoluaient au même rythme, il en allait tout autrement pour la période 1991-2001. Durant cette décennie, la croissance du revenu disponible a été inférieure à celle de l'économie, menant à la conclusion que les citoyens ont moins profité des fruits de la croissance durant cette période. Comment explique-t-on ce constat ? Essentiellement par l'augmentation de la fiscalité et des taxes indirectes afin de réduire des déficits d'opération en hausse constante. Ainsi, entre 1993 et 1999, les revenus des gouvernements provenant de l'impôt direct des particuliers ont augmenté au Québec de 27,8 %, tandis que les transferts des gouvernements vers les individus n'augmentaient que de 3,8 % pendant la même période. À cela est venue s'ajouter une augmentation significative des taxes à la consommation avec l'instauration de la taxe sur les produits et services (TPS) et de la taxe de vente provinciale (TVQ). Toutefois, les baisses d'impôt récentes consenties par le gouvernement du Canada, puis par le gouvernement du Québec, devraient permettre aux contribuables de souffler quelque peu au cours des prochaines années.

La situation en région est encore moins reluisante.

Bien que pour l'ensemble de la période, le revenu disponible des Québécois soit demeuré inférieur à celui des Canadiens et des Ontariens, on remarque une certaine amélioration. Ainsi, les écarts de croissance du PIB entre le Québec et l'Ontario se sont rétrécis entre 1991 et 2001 par rapport à la décennie précédente. Mais, plus important encore, la croissance du revenu disponible entre 1991 et 2001 a été plus forte au Québec, permettant ainsi de réduire quelque peu l'écart avec le Canada et l'Ontario.

Le portrait global de l'ensemble du Québec masque la réalité beaucoup plus difficile que vivent les régions. Au Saguenay — Lac-Saint-Jean, par exemple, le niveau de revenu disponible en 2000 était, en fait, inférieur à celui de 1995 en termes réels (compte tenu de l'inflation). La région Nord-du-Québec montrait l'augmentation en pourcentage la plus élevée du revenu disponible personnel entre 1995 et 2000. Mais la situation des habitants de cette région s'est peu améliorée, passant du plus faible niveau de revenu disponible en 1995 au deuxième plus faible en 2000. C'est à Montréal que l'on trouvait le revenu disponible le plus élevé, donnée qui est restée valable tant pour 1995 que pour l'an 2000.

15- Comparaison du revenu disponible par région au Québec

1995 et 2000

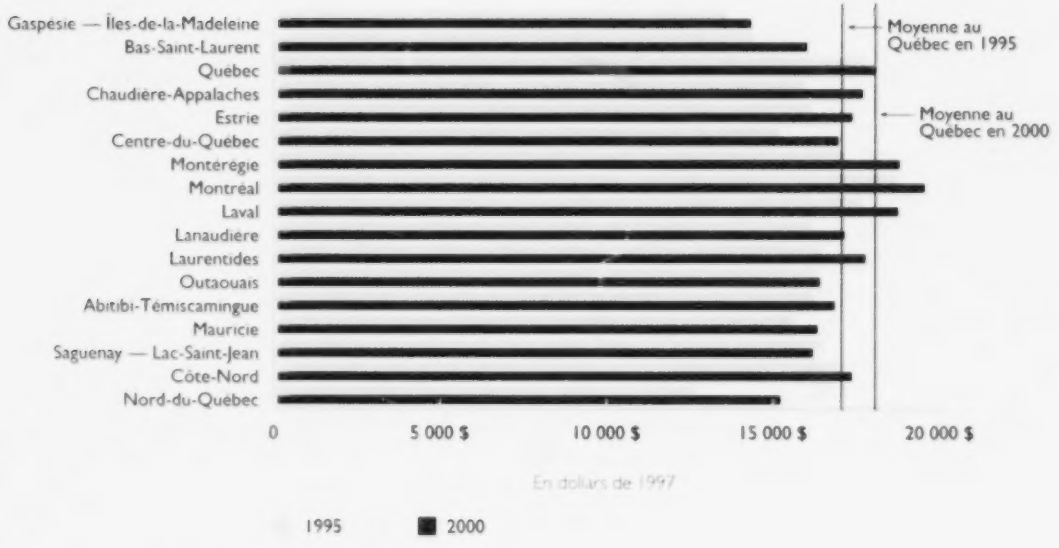

Source : Institut de la statistique du Québec.

Encore une fois, on peut établir un lien avec les mouvements migratoires entre les régions. Ainsi, des huit régions qui ont bénéficié d'une migration intraprovinciale positive au cours de la période 1993-2000 (voir section 2.1, tableau 7), sept affichaient les revenus disponibles les plus élevés. Toutefois, bien que les comparaisons de revenu disponible entre les régions donnent une bonne indication de la santé économique d'une région, elles ne disent pas tout et la prudence s'impose lorsqu'on tire des conclusions. Pour arriver à comparer de façon plus exacte, il faut tenir compte d'autres facteurs tels la différence dans le coût de la vie ainsi que les transferts des gouvernements vers les citoyens qui permettent de suppléer en partie pour la faiblesse des revenus de certains.

L'importance des transferts gouvernementaux dans le revenu personnel[1] des citoyens devient ainsi une indication de la force ou de la faiblesse économique d'une région. Comme nous le démontrons plus loin (section 4 sur les enjeux territoriaux), la dépendance des régions périphériques du Québec par rapport aux paiements de transferts augmente, ce qui ne devrait pas nous surprendre compte tenu de la problématique économique fort difficile avec laquelle ces régions doivent composer.

2.4 Le commerce extérieur

Avec l'ouverture des marchés et la libéralisation des règles du commerce, la recherche de marchés extérieurs devient un élément fondamental de la croissance et de la prospérité économique.

Une économie qui connaît une croissance démographique de façon soutenue, alimentant ainsi une forte demande intérieure en biens et en services de toutes sortes, peut croître et prospérer sans être très présente sur les marchés extérieurs. Toutefois, sans cette croissance démographique, la vigueur économique passe par le commerce extérieur. Ceci est d'autant plus vrai pour une économie où la croissance anémique de la population mène à une demande intérieure plus faible comme celle du Québec. Une bonne performance sur les marchés extérieurs devient alors essentielle au maintien de la croissance et à la prospérité économique.

Depuis le milieu des années 1980, les négociations multilatérales et bilatérales sur la libéralisation des échanges ont transformé l'environnement économique et entraîné une forte augmentation des flux commerciaux ainsi qu'une intégration économique de plus en plus poussée à l'échelle internationale. En même temps, on remarque une tendance à la régionalisation alors que des pays se regroupent afin de créer des zones d'échange communes dotées de règles claires facilitant l'expansion du commerce. Présentement, trois grandes zones se démarquent, soit l'Asie, l'Union européenne et la Zone proposée de libre-échange des Amériques (ZLEA) dominée par les États-Unis et dont fera partie le Canada.

Croissance soutenue des exportations canadiennes et québécoises au cours de la dernière décennie.

Entre 1992 et 2000, les exportations canadiennes ont augmenté de 123 % en dollars constants. Mais, lorsque l'on inclut 2001 à cette période, le taux de croissance chute à 112 %. L'an 2000 fut exceptionnel en ce qui a trait aux exportations. En revanche, l'année 2001 a marqué un recul alors que les exportations canadiennes vers les États-Unis ont chuté de 5 %, conséquence du ralentissement de l'économie américaine.

La performance du Québec est similaire à celle du Canada. Ainsi, le volume des exportations internationales du Québec augmentait de 135 % entre 1992-2000. Mais en incluant 2001 à cette période, la croissance diminue à 119 %. Fait digne de mention, la croissance des exportations internationales du Québec a surpassé celles du Canada et de l'Ontario au cours de la période. Depuis 1992, les exportations internationales sont le moteur de la croissance économique du Québec. En 1992, elles représentaient 17,8 % du PIB québécois; en 2000, elles comptaient pour 32,7 %.

Les États-Unis : le principal partenaire économique du Canada et du Québec.

Le marché américain constitue le principal débouché pour les exportations canadiennes. Entre 1992 et 2001, la part des exportations canadiennes sur le marché américain est passée de 77 % en 1992 à 87 % en 2001. Au cours de la même période, la prédominance du marché américain pour les exportations ontariennes passait de 88 % à 93 %. Quant au Québec, les niveaux atteints sont similaires à ceux du Canada, soit 75,5 % en 1992 et 85 % en 2001. Cette excellente performance sur le plan des exportations a permis de faire passer l'excédent commercial du Québec dans ses échanges de biens et de services avec les États-Unis de sept milliards de dollars en 1991 à plus de 40 milliards de dollars en l'an 2000.

16- Exportations québécoises
1992-2001

Sources : Statistique Canada, Industrie Canada.

Cette intégration poussée ne constitue pas une menace, compte tenu du potentiel énorme du marché américain.

Le Canada exporte principalement aux États-Unis mais constitue en retour le principal débouché pour les exportations américaines. De plus, les investissements et les flux de capitaux entre les deux économies sont importants et constants. Ce qui fait dire à certains qu'à toutes fins pratiques le marché canado-américain n'est qu'un seul grand marché intégré.

La dépendance grandissante du Canada par rapport au marché américain préoccupe certains experts qui craignent que le Canada ne perde son indépendance économique, étant à la merci de la conjoncture américaine. Compte tenu de la prépondérance des États-Unis dans le marché des Amériques, le Canada ne pourra, de toute façon, éviter d'être influencé par l'évolution de la conjoncture économique américaine. Mais, contrairement à la croyance générale, les États-Unis ne forment pas un grand marché homogène. On y retrouve plutôt quatre grands marchés régionaux, soit le Midwest, le Nord-est, le Sud et l'Ouest. Ces marchés fonctionnent indépendamment les uns des autres avec des cycles économiques distincts et des besoins différents. Jusqu'à présent, les exportations québécoises se sont concentrées principalement sur les marchés plus matures du Nord-est et du Midwest. Selon les experts, ce sont maintenant les marchés du sud et de l'ouest américain qui présentent les meilleures perspectives de croissance. Les entreprises québécoises gagneraient à exploiter davantage ces marchés où elles sont très peu présentes. Selon le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI), les occasions d'affaires apparaissent tout particulièrement intéressantes pour les entreprises de services aux entreprises (traitement informatique, logiciels et progiciels, matériel informatique) ainsi que pour les fabricants de produits pharmaceutiques et de matériel de transport.

Virage majeur dans la composition des exportations vers des produits à plus forte valeur ajoutée.

La composition des exportations québécoises se modifie depuis quelques années. L'importance des ressources naturelles s'atténue de façon constante alors qu'elles cèdent de plus en plus la place à des produits finis à forte valeur ajoutée. Ainsi, les minéraux et les dérivés du bois dominaient le marché des exportations en 1992, comptant ensemble pour 23 % des exportations internationales du Québec. En 2001, ils ne représentaient plus que 17 % du total alors que le matériel de transport venait en tête du classement comme principal produit d'exportation.

17- Poids du marché américain dans les exportations internationales

Canada, Québec, Ontario
1992-2001

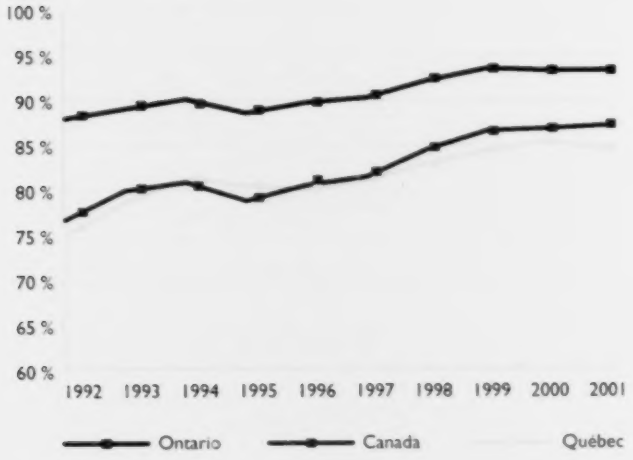

Source : Industrie Canada.

Ce virage des ressources naturelles vers les biens manufacturés a permis aux PME de devenir plus actives sur le marché international, soit directement en exportant vers des marchés étrangers, soit indirectement en tant que fournisseurs de biens intermédiaires à des entreprises exportatrices. Le recours à l'impartition et à la sous-traitance est devenu la norme dans plusieurs secteurs d'activité au Québec. L'industrie aérospatiale en est un bon exemple. Les grandes entreprises qui constituent le cœur du secteur de l'aérospatiale exportent leurs produits sur les marchés mondiaux. Mais pour ce faire, ces entreprises ont recours, dans le cadre de leur processus de fabrication, à plus de 100 PME sous-traitantes dans la seule région de Montréal. Les avantages reliés à l'accès à un marché élargi sont ainsi accessibles à un nombre grandissant de PME québécoises.

18- Composition des exportations internationales du Québec

1992 et 2001

Source : Industrie Canada.

Aucune économie ni aucun secteur n'est à l'abri d'une conjoncture internationale difficile.

Mais, toute médaille à son revers. L'intégration accrue dans une économie mondiale a pour conséquence que les économies et les entreprises ne sont plus à l'abri de chocs externes. Le secteur de l'équipement électronique et des communications en est un exemple probant. Ce secteur, hautement intégré à l'échelle mondiale, a connu un sérieux passage à vide en 2001, conséquence d'une conjoncture internationale très difficile[17]. La perte de six milliards de dollars de la valeur des exportations de ce secteur, entre 2000 et 2001, est la principale raison de la baisse de 5,5 milliards de dollars des exportations totales du Québec en 2001.

Le secteur des télécommunications vit présentement une restructuration majeure. Compte tenu que les produits de ce secteur sont au cœur de la nouvelle économie basée sur le savoir, l'avenir demeure prometteur. Mais rien n'est gagné et la bataille sera rude, alors que l'on s'attend que plusieurs nouveaux joueurs affichant des coûts de production plus faibles feront leur entrée sur le marché.

19- Croissance des exportations d'équipements électroniques et de télécommunications au Québec
1992-2001

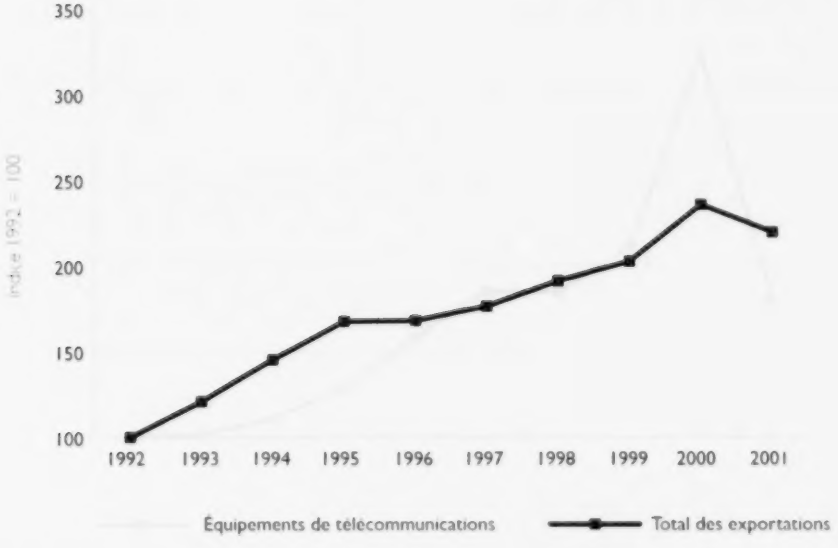

Source : Compilation de Développement économique Canada à partir de données provenant d'Industrie Canada.

2.5 Le marché du travail

Baisse du taux de chômage et reprise de la création d'emploi.

Les conditions du marché du travail québécois se sont passablement améliorées au cours de l'année 2002. Le taux de chômage, qui était demeuré à plus de 10 % tout au long des années 1980 et 1990, est descendu sous la barre des 9 % pour l'année 2001 et a continué à décroître en 2002.

L'économie du Québec a créé plus de 438 000 nouveaux emplois entre 1993 et 2001, ce qui correspond à une croissance moyenne de l'emploi de 1,75 % sur une base annuelle. Cette performance demeure toutefois inférieure à la moyenne canadienne de 2,1 % et de 2,4 % pour l'Ontario pour la même période. En revanche, selon Statistique Canada, le Québec, avec 168 000 nouveaux emplois, a affiché la meilleure performance de toutes les provinces canadiennes en matière de création d'emplois en 2002.

20- Croissance de l'emploi

Québec, Ontario, Canada
1993-2001

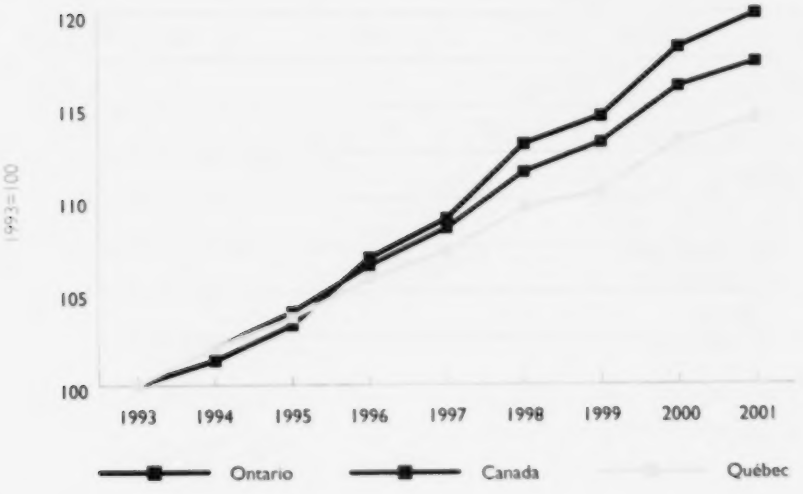

Source : Statistique Canada.

Pour bien comprendre la problématique de l'emploi, il faut tenir compte du taux d'activité. Le taux d'activité[11] permet de mesurer la capacité d'une économie à générer suffisamment d'emplois pour occuper sa population active. De faibles possibilités d'emploi affectent à la baisse le taux d'activité alors que les travailleurs se découragent et cessent de chercher du travail. De même, de meilleures possibilités d'emplois contribuent à faire augmenter le taux d'activité.

Sur une base historique, le Québec affiche un des plus faibles taux d'activité au Canada et son écart par rapport au taux canadien est demeuré relativement stable au cours des 20 dernières années. Bien que l'écart entre les taux d'activité québécois et ontarien ait diminué au cours des dernières années, le taux du Québec est toujours demeuré, depuis 1981, en deçà des plus faibles taux de l'Ontario ou du Canada, et ce, même en période d'abondance d'emplois.

21- Taux d'activité de la main-d'œuvre
Canada, Québec, Ontario

Source : Statistique Canada.

Pour l'avenir: une croissance de l'emploi moins rapide qu'au cours des cinq dernières années.

Il est difficile de prévoir avec précision quelle sera la situation de l'emploi et du chômage dans cinq ou dix ans. Les scénarios économiques les plus récents fixent la croissance d'emploi entre 1,1 % et 1,5 % annuellement au cours des cinq prochaines années, ce qui devrait entraîner la création de 40 000 à 55 000 nouveaux emplois par année, soit une baisse de régime importante par rapport aux deux dernières années[12]. Malgré le ralentissement anticipé de la création d'emplois, le marché du travail devrait demeurer relativement favorable aux travailleurs au cours des prochaines années en raison de facteurs limitant la croissance de l'offre de main-d'œuvre. Encore une fois, on retrouve ici nos facteurs démographiques qui joueront un rôle important à cet égard. Ainsi, les effets du vieillissement de la population du Québec commencent à se faire sentir à mesure que les plus âgés de la génération d'après-guerre atteignent l'âge de la retraite. Le ralentissement de la croissance de la population constituant le cœur de la main-d'œuvre québécoise, à savoir les 15-64 ans, a déjà été observé au cours des cinq dernières années; ce phénomène s'accentuera graduellement dans les années à venir jusqu'à diminuer en termes absolus à compter de la première moitié de la prochaine décennie.

Un marché du travail en profonde mutation...

À ce contexte démographique en mutation viennent se greffer des changements structurels importants qui contribueront à limiter la croissance de la population active, en particulier la progression moins rapide de la participation des femmes au marché du travail et la réduction de la période de vie active.

L'entrée massive des femmes sur le marché du travail a constitué un fait de société marquant des 25 dernières années. Sur le plan économique, elle a permis d'accroître considérablement la main-d'œuvre disponible et a insufflé un dynamisme supplémentaire à la croissance de l'activité économique en général et de l'emploi en particulier. L'écart historique entre les taux d'activité des femmes et des hommes s'est beaucoup rétréci au cours des dernières années et devrait être graduellement comblé au rythme du remplacement des cohortes actuelles de travailleurs par les plus jeunes. Toutefois, ce facteur de croissance de la population active diminuera en importance au cours des prochaines années, conséquence du ralentissement démographique.

22- Population active (15-64 ans) au Québec Évolution 1977-2001 — Perspectives 2002-2021

Sources : Statistique Canada, Développement des ressources humaines Canada (DRHC).

... qui sera de plus en plus favorable aux chercheurs d'emploi.

La réduction de la période de vie active, mesurée par le nombre d'années passées sur le marché du travail depuis la fin des études jusqu'à la prise de la retraite, constitue un deuxième fait de société important des dernières décennies. Deux séries de facteurs ayant entraîné des changements de comportements expliquent ce rétrécissement. D'une part, l'allongement des études au début de la vie active tend à retarder l'entrée sur le marché du travail. Bien que les difficultés conjoncturelles du début des années 1980 et 1990 peuvent, en partie, expliquer ce changement de comportement face au marché du travail, l'amélioration de l'accès à l'éducation et les nouvelles exigences observées sur le marché du travail confèrent un caractère durable à ce changement.

D'autre part, l'abaissement de l'âge de la retraite a également tendance à réduire la durée de vie active. Là encore, au cours de la dernière récession, les difficultés éprouvées sur le plan de l'emploi ont eu comme conséquence de devancer les décisions de retraite. Si les restructurations ont conduit plusieurs organismes à offrir des incitatifs financiers alléchants à certaines catégories de main-d'œuvre pour les inciter à la retraite, les licenciements ayant affecté les travailleurs âgés les moins qualifiés en ont aussi poussé plus d'un à se retirer de manière définitive du marché du travail. L'amélioration des régimes publics de retraite et l'accès plus grand aux régimes privés constituent également des facteurs explicatifs importants de l'abaissement de l'âge de la retraite.

23- Études à temps plein chez les jeunes (Québec) et âge de la retraite (Canada)

1976-2001

Source : Statistique Canada.

La lente croissance démographique : un défi à plus long terme pour le marché du travail.

Les facteurs qui limitent la croissance de l'offre de main-d'œuvre, conjugués à une création d'emplois qui demeurera dynamique au cours des prochaines années, devraient conduire à un marché du travail plus favorable aux chercheurs d'emplois. À plus long terme toutefois, assurer la croissance du niveau de vie des Québécois exigera une croissance plus rapide de la population active. Ce constat fait ressortir toute l'importance que revêtiront, au cours des prochaines années, les questions entourant l'immigration, le maintien des compétences de la main-d'œuvre en place et l'introduction des conditions propices au renversement de la tendance à la baisse de la durée de vie active. Dans ce dernier cas toutefois, cela devra se faire sans mettre en péril les gains importants réalisés par les jeunes sur le plan de l'éducation, clef du succès sur l'autre champ de bataille du niveau de vie : les gains de productivité (la question de la productivité est discutée au chapitre 3.3).

Si la croissance de la population active risque de ralentir au cours des prochaines années, la main-d'œuvre québécoise possédera, par ailleurs, des atouts qui l'aideront à relever le défi des compétences. Comme on l'a vu précédemment, la fréquentation scolaire a augmenté de façon marquée au cours des 25 dernières années chez le plus jeune segment de la population en âge de travailler, soit les 15-24 ans. Cette persistance de la fréquentation scolaire au-delà de l'âge obligatoire de 16 ans a déjà commencé à faire sentir ses effets sur la population en âge de travailler. Ainsi, la proportion des personnes ayant complété des études postsecondaires s'est considérablement accrue au cours des dix dernières années alors que celle n'ayant pas complété des études secondaires a fléchi abruptement.

24- Niveau de scolarité de la population de 15 à 64 ans
Québec, 1990 et 2001

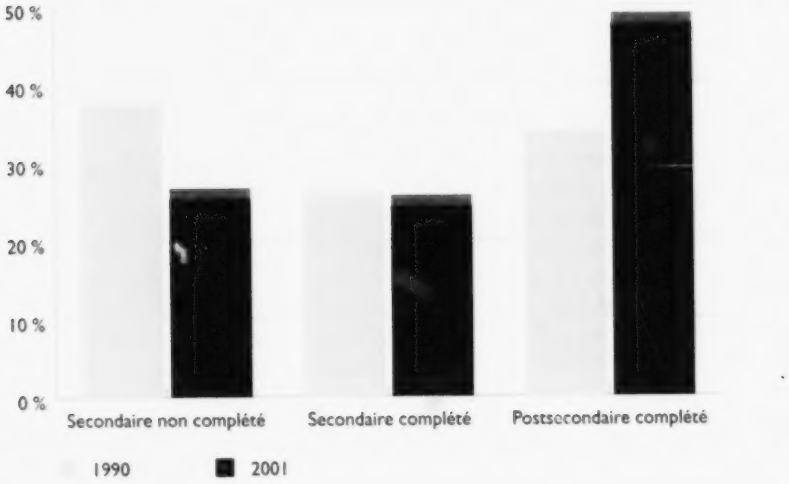

Source : Statistique Canada.

Une main-d'œuvre de plus en plus qualifiée...

L'économie du savoir requiert une main-d'œuvre instruite et bien formée. De plus en plus la diplômation universitaire devient ainsi la norme. En 1999, le Québec se classait au cinquième rang des pays de l'OCDE pour le nombre de personnes de 25 à 64 ans titulaires d'un diplôme universitaire (19 %), soit au même rang que le Japon, l'Islande et l'Australie. Il devançait alors le Royaume-Uni (17 %), l'Allemagne (13 %), la France (11 %) et l'Italie (9 %). La situation s'améliorait pour la tranche des 25-34 ans alors que le Québec se classait au troisième rang (23 %). Mais cette bonne performance masque toutefois un retard important sur le plan nord-américain alors que le Québec accuse un retard marqué par rapport aux États-Unis.

25- Pourcentage de la population titulaire d'un diplôme universitaire selon le groupe d'âge
1999

Âge	Canada	États-Unis	Québec	OCDE
25-34	23	29	23	16
45-54	20	30	18	13
25-64	19	27	18	14

Source : Institut de la statistique du Québec, Bulletin sur l'économie du savoir, volume 2, numéro 3, avril 2002.

...et expérimentée

Ce constat est préoccupant compte tenu que l'avenir du Québec se joue à l'échelle nord-américaine. Ainsi, il faudrait ajouter 61 500 diplômés de plus aux 235 000 diplômés âgés de 25 à 34 ans du Québec en 1999 (soit 26 % de plus) pour combler l'écart proportionnel existant entre les niveaux de diplômation universitaire québécois et américain.

Cependant, l'avenir s'annonce quand même meilleur puisque la hausse de la scolarité moyenne de la population en âge de travailler devrait se poursuivre au cours des prochaines années à mesure que la génération n'ayant pas bénéficié de l'accès plus large à l'éducation postsecondaire sera remplacée par la génération plus instruite. Une main-d'œuvre plus instruite s'adapte mieux aux changements de l'environnement de travail. En effet, mieux préparées à la poursuite de leur formation tout au long de la vie active, les personnes les plus scolarisées bénéficient également davantage de la formation parrainée par les employeurs que les travailleurs moins scolarisés.

Par ailleurs, le vieillissement de la population aura également tendance à accroître le niveau d'expérience de la population active. De 38 ans en moyenne en 1996, la population en âge de travailler est passée à 39 ans en 2002. On prévoit que cette moyenne d'âge atteindra 40 ans vers le milieu de la présente décennie. Plus scolarisée et plus expérimentée, la population en âge de travailler n'aura jamais été mieux en mesure de relever les défis du marché du travail. Mais il y a un revers à la médaille. Les gens les moins instruits et peu formés éprouvent une difficulté croissante à se trouver un emploi, et ce, même lorsque l'économie est florissante, comme c'est le cas présentement.

26- Répartition de la croissance d'emploi selon le type de formation généralement exigé

Prévisions Québec, 2002-2006

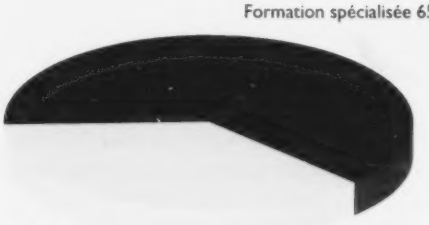

Source : Développement des ressources humaines Canada (DRHC).

Les professions liées au savoir connaîtront la progression la plus rapide au cours des cinq prochaines années.

Les emplois axés sur le savoir, qui comptent pour environ 12 % de la main-d'œuvre, regroupent de nombreuses professions dans les domaines du génie, de l'informatique, des sciences physiques ainsi que des sciences humaines et sociales. Ces professions sont au cœur des activités de recherche et développement, de conception et d'implantation des nouvelles technologies ainsi que de développement de contenus qui alimentent les différents systèmes d'information modernes.

Les travailleurs manuels, associés à la production de biens tangibles (opérateurs de machinerie, métiers spécialisés, fermiers, etc.), constituent le groupe le plus important en volume. Toutefois, leur croissance sera limitée par le déplacement de l'activité économique vers le secteur des services et par les importants gains de productivité potentiels associés au secteur manufacturier.

27- Évolution du marché de l'emploi selon la catégorie professionnelle

Prévisions Québec, 2002-2006

Source : Développement des ressources humaines Canada (DRHC).

Lien étroit entre niveau de scolarité et chômage

Pour leur part, les catégories de personnel offrant des services à la population (coiffeurs, policiers, vendeurs, etc.) et celles liées à la manipulation des données (secrétariat, techniciens et technologues, etc.) devraient connaître une croissance assez similaire à celle de l'ensemble des professions. Dans ce dernier groupe toutefois, les techniciens et technologues bénéficieront d'une progression quasi aussi forte que le groupe du savoir alors que la croissance prévue est plutôt restreinte du côté du personnel affecté aux tâches de bureau.

Le niveau d'instruction varie beaucoup d'une région à l'autre. Ainsi, les régions métropolitaines de Montréal, de Québec, de Gatineau et de Sherbrooke affichent les niveaux d'instruction les plus élevés. En revanche, les régions où l'économie est davantage axée sur les ressources (Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine,

28- Corrélation entre le niveau de scolarité et le taux de chômage des régions

	% de la population ayant un diplôme d'études secondaires (DÉS) ou moins (2001)	% de la population ayant un diplôme universitaire (2001)	Taux de chômage moyen (2001)
8 régions dont le taux de chômage est sous la moyenne provinciale[1]	59,1	10,6	7,35 %
9 régions dont le taux de chômage est supérieur à la moyenne provinciale[2]	64,1	8,4	11 %

1 Québec — Chaudière-Appalaches, Estrie, Montérégie, Laval — Laurentides — Lanaudière, Outaouais.
2 Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine, Bas-Saint-Laurent, Abitibi-Témiscamingue, Mauricie, Montréal (région administrative), Saguenay — Lac-Saint-Jean, Côte-Nord, Nord-du-Québec, Centre-du-Québec.

29- Présence des professions du savoir selon la région

Données pour 2000

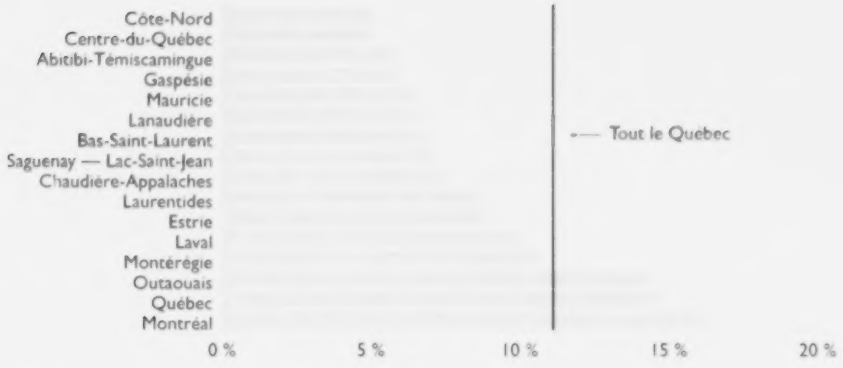

Source : Développement des ressources humaines Canada (DRHC).

L'économie du savoir est présente dans toutes les régions mais à des degrés divers.

Abitibi-Témiscamingue, Bas-Saint-Laurent et Côte-Nord) détiennent les niveaux d'instruction les plus faibles et doivent composer avec une moins grande disponibilité de main-d'œuvre qualifiée. Un coup d'œil sur les données d'emploi confirme le lien très étroit entre le chômage et le niveau de scolarité. Ainsi en 2001, les régions plus instruites affichaient un taux de chômage plus bas que la moyenne provinciale.

Toutes les régions ont bénéficié du développement de l'économie du savoir au cours des dernières années mais à des degrés divers. Ainsi, les professions associées à l'économie du savoir ne sont pas représentées uniformément dans toutes les régions du Québec, principalement en raison d'une composition industrielle différente d'un territoire à l'autre.

La grande région de Montréal jouit d'une importante concentration d'emplois liés au savoir compte tenu de la forte présence sur son territoire de secteurs à plus haute intensité technologique, notamment les industries aérospatiales, les télécommunications, les technologies de l'information, les produits pharmaceutiques et les biotechnologies. Pour les régions de Québec et de l'Outaouais, l'important secteur public appuyé par les entreprises de services professionnels, scientifiques et techniques en croissance soutenue constituent des atouts stratégiques importants.

En revanche, en raison d'une structure industrielle dominée par la transformation primaire, les professions liées au savoir sont proportionnellement moins présentes dans les régions ressources comme la Côte-Nord, l'Abitibi-Témiscamingue et la Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine. De la même manière, les régions manufacturières telles que le Centre-du-Québec, la Mauricie et Chaudière-Appalaches voient l'importance de cette catégorie professionnelle plus limitée du fait de la concentration de l'emploi dans des activités manufacturières plus traditionnelles à moindre intensité technologique.

Au-delà de la place occupée par l'économie du savoir dans chacune des régions du Québec, on note que la croissance d'emploi des professions qui y sont liées a été plus rapide que celle de l'ensemble des professions dans toutes les régions du Québec, à l'exception de l'Abitibi-Témiscamingue, au cours de la dernière décennie. On doit y voir, bien sûr, l'effet d'une diversification industrielle dans plusieurs régions. Toutefois, cette situation reflète avant tout la progression de l'utilisation de cette main-d'œuvre à l'intérieur de tous les secteurs industriels, y compris les plus traditionnels.

30- Taux de croissance annuel moyen de l'emploi

Professions liées au savoir et toutes professions selon la région
1990-2000

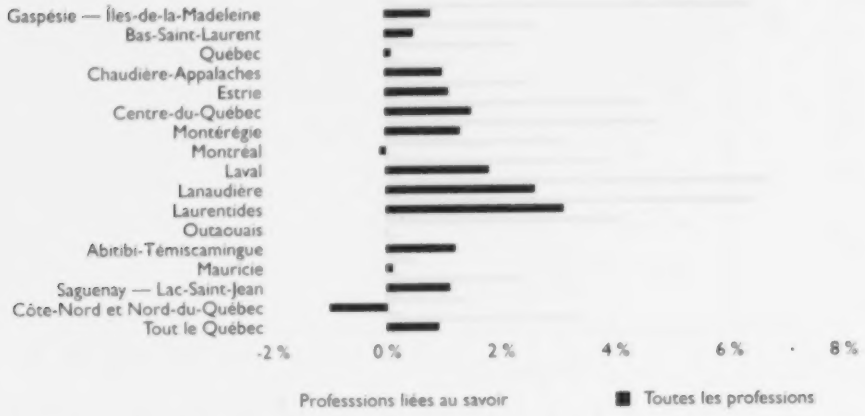

Sources : Statistique Canada, Développement des ressources humaines Canada (DRHC).

CONCLUSIONS

1. La démographie comptera au nombre des défis importants que devra relever le Québec dans les années à venir. La très faible croissance démographique anticipée et la migration des jeunes vers les centres urbains viendront aggraver la problématique déjà difficile avec laquelle doivent composer plusieurs régions rurales ou éloignées.

2. L'économie du Québec est la deuxième en importance du Canada après celle de l'Ontario. Depuis la fin des années 1990, le Québec connaît une bonne performance économique mais l'écart avec l'Ontario demeure, dans la plupart des principaux indicateurs économiques. Les citoyens du Québec se sont peu enrichis au cours de la dernière décennie, la croissance du revenu disponible s'étant avérée inférieure à celle de l'économie. En revanche, la croissance soutenue du commerce extérieur du Québec depuis le début des années 1990 est un élément positif. Autre note encourageante, les exportations se diversifient de plus en plus vers des activités à plus forte valeur ajoutée.

3. Le contexte du marché du travail du Québec devrait être favorable aux chercheurs d'emploi au cours de la prochaine décennie, résultat de la très faible croissance démographique et du vieillissement de la population active. Les travailleurs associés à l'économie du savoir seront tout particulièrement en demande. Par contre, les travailleurs non spécialisés et peu scolarisés éprouveront des difficultés grandissantes à dénicher un emploi

L'INNOVATION

Chapitre 3

L'innovation

3.1 La nouvelle priorité

Le maintien de la compétivité des entreprises sur les marchés étrangers passe par le recours systématique à l'innovation.

Dans une économie de plus en plus mondialisée, l'innovation par la création, la diffusion et l'application du savoir devient essentielle au maintien de la compétitivité des régions et des entreprises. Selon nous, l'innovation doit être envisagée dans un contexte très large. Elle inclut le développement et la conception de nouveaux produits, la mise en place de nouveaux procédés de production ainsi que l'adoption de nouvelles pratiques d'affaires et de nouveaux processus de gestion.

La plupart des pays revoient présentement leurs politiques et leurs programmes de soutien à l'innovation pour composer avec le nouveau contexte qu'impose la mondialisation. Selon la *Stratégie d'innovation du Canada*, le Canada et les provinces canadiennes ont un défi majeur à relever. Sur le plan de la capacité d'innovation, le Canada arrive en effet loin derrière les États-Unis et la moyenne des pays du G-7[1].

3.1- Performance du Canada en matière d'innovation

Croissance par rapport au G-7
1999*

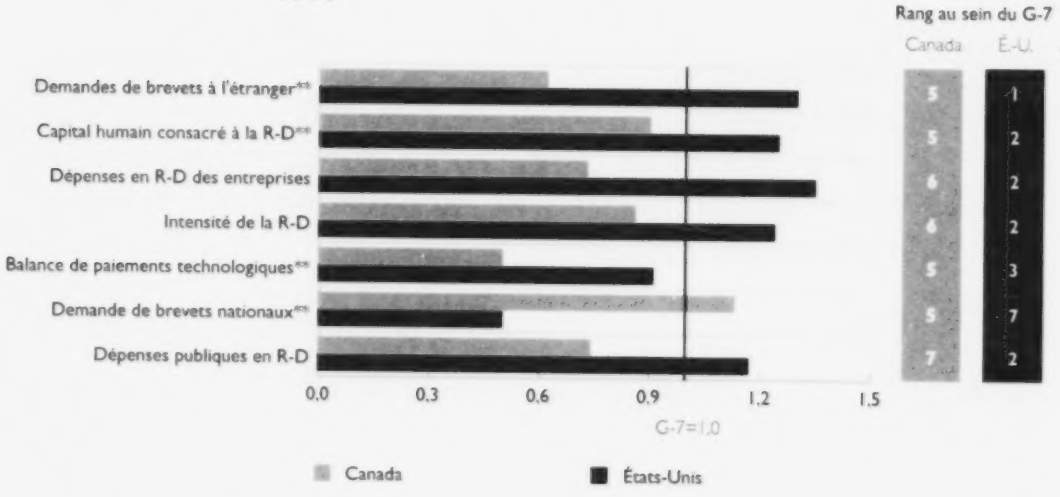

* Ou année plus récente.
** En fonction de la taille de la population active.

Source : Industrie Canada, Atteindre l'excellence, investir dans les gens, le savoir et les possibilités, La Stratégie d'innovation du Canada, 2002, p. 16.

Les appels de notes renvoient le lecteur aux pages 75 à 77.

L'effort du Québec en R-D surpasse de beaucoup la moyenne canadienne et est à égalité avec les meilleurs.

Le pourcentage du PIB consacré à la recherche et au développement (R-D) demeure un des indicateurs les plus utilisés pour mesurer le soutien à l'innovation. Avec 1,83 % de son PIB consacré à la R-D en 1999, le Canada arrive en queue de peloton des pays industrialisés[14]. En comparaison, l'effort des pays membres de l'OCDE est en moyenne de 2,21 % de leur PIB respectif et les pays du G-7 de 2,44 %. En revanche, le Québec se démarque du Canada en affichant depuis plusieurs années la meilleure performance des provinces canadiennes au chapitre du soutien à la R-D. Les dépenses en R-D comptaient, en 1999, pour 2,42 % du PIB du Québec, à quasi égalité avec la moyenne des pays du G-7 (2,44 %), devant l'Ontario (2,23 %).

La distribution des dépenses de R-D est très inégale parmi les provinces canadiennes. En fait, la R-D est majoritairement l'affaire de l'Ontario et du Québec. Ainsi, selon les données de 2001, l'Ontario comptait pour 51 % des dépenses canadiennes de R-D et le Québec, 28 %. Dans les deux cas, il s'agit d'une proportion supérieure à leur poids économique, mesuré par leur contribution respective au PIB national qui est de 21,2 % pour le Québec et de 42 % pour l'Ontario. De plus, 63 % des universités canadiennes ayant des programmes majeurs de R-D sont localisées dans ces deux provinces.

32- Dépenses intérieures en recherche et développement (DIRD)

en % du PIB — 1993-1999

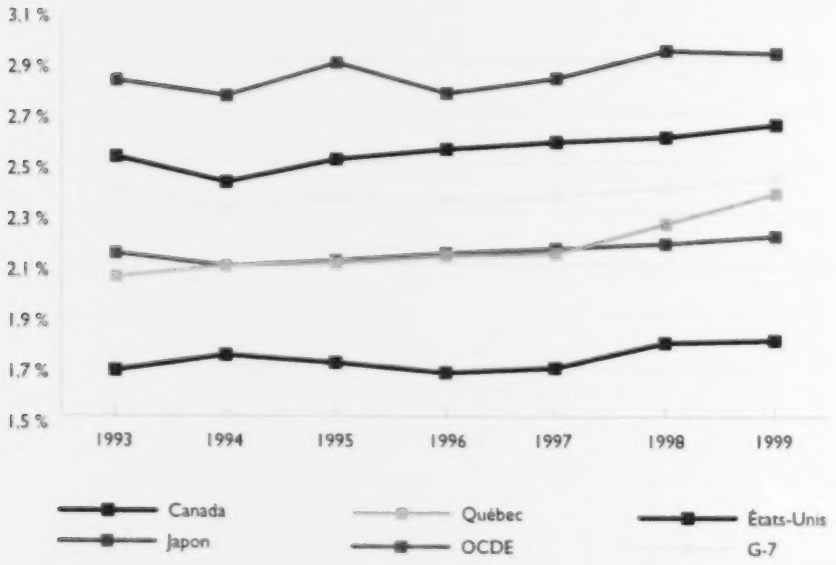

Sources : OCDE, Statistique Canada.

L'effort direct de R-D du secteur privé au Canada et au Québec est insuffisant... mais est compensé en partie par les universités.

En R-D, le retard du Canada par rapport aux pays du G-7 s'explique principalement par sa structure de financement de ce domaine. La proportion des investissements industriels en R-D au Canada y est en effet plus faible qu'ailleurs. Ainsi, en 1999, le secteur privé ne comptait que pour 42,6 % des dépenses intérieures en recherche et développement (DIRD) au Canada comparé à 63,1 % pour les pays de l'OCDE; au Canada et au Québec, cette situation demeure en dépit d'incitatifs fiscaux à la R-D parmi les plus généreux des pays industrialisés.

La faiblesse du soutien du secteur privé canadien à la R-D est toutefois quelque peu compensée par un effort plus intense du milieu universitaire qui réalise 30 % de la R-D au Canada et au Québec[15], comparativement à 13,9 % pour les États-Unis et 17,1 % pour l'OCDE. Certains spécialistes s'interrogent toutefois sur la capacité des milieux académiques à intensifier davantage leur implication en recherche appliquée au-delà d'un seuil optimal.

33- Comparaisons internationales sur le financement et l'exécution de la R-D

Pays	Dépenses intérieures brutes de R-D - 1999						
	Financement - %			Exécution - %			
	Industrie	État	Autre	Industrie	Enseignement supérieur	État	Autre
Allemagne	65.0	32.5	2.5	69.8	16.5	13.8	-
Australie	45.5	47.4	7.1	45.6	29.2	23.2	2.0
Canada	**42,6**	**32,3**	**25,1**	**57,0**	**29,9**	**12,1**	**1,0**
Québec	**54,2**	**19,2**	**26,6**	**61,4**	**30,8**	**7,1**	**0,7**
États-Unis	66.8	28.8	4.4	74.7	13.9	7.7	3.7
France	54.1	36.9	9.0	63.2	17.2	18.1	1.5
Japon	72.2	19.5	8.3	70.7	14.8	9.9	4.6
Royaume-Uni	49.4	27.9	22.7	67.8	20.2	10.7	1.5
OCDE (total)	61.1	29.6	7.3	69.3	17.1	10.8	2.8

Une part importante de la R-D universitaire est financée par le secteur privé.

Les statistiques sous-estiment toutefois les dépenses en R-D du secteur privé. En effet, une part importante de la recherche privée au Canada et au Québec est confiée à des établissements d'enseignement supérieur, témoignant ainsi de l'importance des liens de collaboration entre les universités et les entreprises. Au Québec, le financement de la recherche universitaire par le secteur privé marque une progression soutenue alors qu'il a plus que doublé au cours de la dernière décennie pour atteindre 180,5 millions de dollars en 1999-2000. Le défi à relever est maintenant de s'assurer que les résultats éventuels de cette recherche universitaire se traduiront par une valorisation scientifique et commerciale adéquate (dont le transfert de technologie) qui permettra aux entreprises québécoises d'innover davantage et d'accroître leur compétitivité.

34- Financement de la recherche universitaire québécoise par le secteur privé
1990-2000

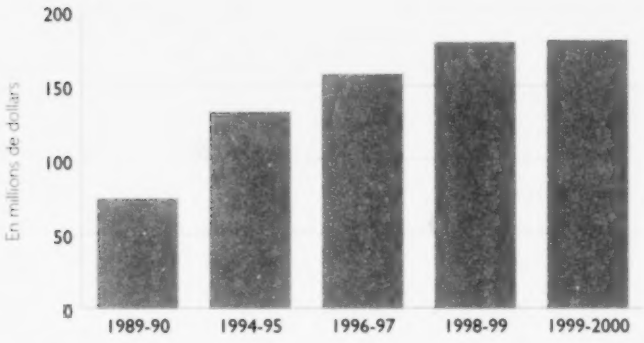

Source : Ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie du Québec.

La R-D, élément essentiel de soutien à l'innovation.

Les dépenses gouvernementales en R-D font partie intégrante d'une stratégie globale de soutien à l'innovation. Les dépenses totales des gouvernements en R-D au Québec se sont élevées, en 1999, à 893 millions de dollars (soit 672 millions de dollars pour le gouvernement du Canada et 221 millions de dollars pour le gouvernement provincial)[16]. Le soutien public à l'innovation et à la recherche ne se limite pas toutefois aux seules dépenses directes des gouvernements. Ainsi, au cours des dernières décennies, le Canada a développé un système fiscal d'incitation à la R-D et à l'innovation (dont les crédits d'impôts à la R-D) parmi les plus généreux du monde industrialisé, devançant sur ce plan notamment les États-Unis, la France, le Japon et la Suède, selon les experts. Sur le plan canadien, le Québec est la province qui offre le traitement fiscal le plus attrayant pour la R-D tant pour la grande entreprise que pour la PME[17]. En comparaison, l'Ontario arrive au huitième rang pour la grande entreprise et au sixième rang pour la PME.

La localisation géographique des entreprises au Québec, surtout celles faisant appel à des stratégies de R-D, permet de dresser un portrait de la capacité innovatrice des régions. Les entreprises à intensité technologique élevée sont principalement situées en zones métropolitaines (Montréal et Laval se partagent le premier rang, la Montérégie occupe le troisième rang). La région des Laurentides, bien qu'elle ne soit pas une région urbaine, arrive au deuxième rang, dû au fait qu'elle compte plusieurs grandes entreprises investissant des sommes importantes en R-D. Les régions de Québec et de l'Outaouais se classent en milieu du peloton. Les autres régions affichent une intensité technologique faible, reflet d'une structure industrielle faisant moins appel à l'innovation.

35- Intensité technologique des entreprises manufacturières selon les régions

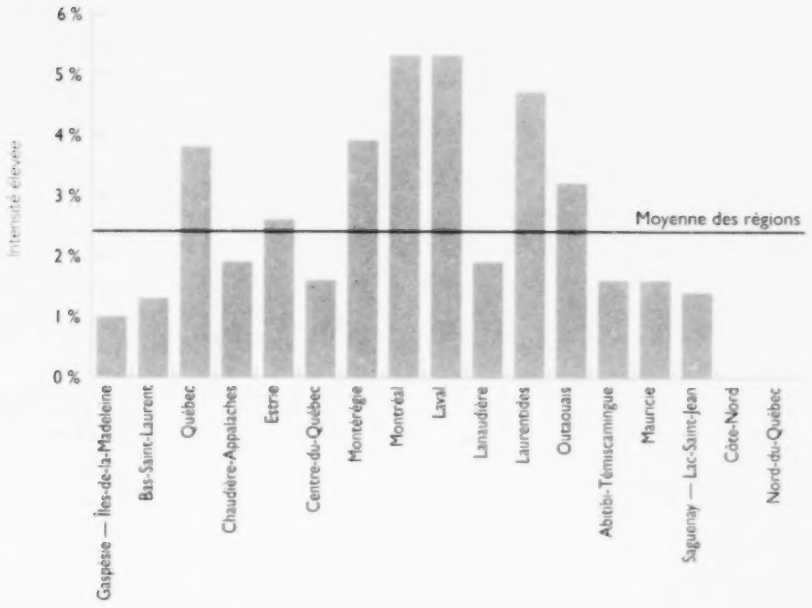

Source : Quynh-Van Tran et Henri-Claude Joseph, Intensité technologique des entreprises manufacturières du Québec : une analyse régionale, L'Ecostat, *septembre 2001*.

Les régions doivent se doter d'une stratégie d'innovation et de systèmes locaux d'innovation afin de profiter des possibilités qu'offre l'économie du savoir.

La réalité en matière d'innovation varie d'une région à l'autre en fonction de la structure industrielle, de la présence d'institutions de savoir, du degré d'ouverture des entreprises à l'exportation ainsi que du niveau de sous-traitance des PME par rapport à de grands donneurs d'ordre. L'ouverture à l'innovation des entreprises est fonction de l'étendue et de la qualité de la participation de l'entreprise au sein d'un réseau de relations d'affaires (clients, fournisseurs, concurrents, experts-conseils, associations industrielles et professionnelles, acteurs de développement, chercheurs universitaires et collégiaux, etc.). Ce réseau constitue le capital social[19] de l'entreprise. Un capital social riche permet d'établir les réseaux nécessaires au développement de systèmes locaux d'innovation regroupant tous les acteurs clés en appui aux projets d'innovation des entreprises.

Pour plusieurs régions du Québec, le développement d'un système local d'innovation reste à faire. Les initiatives visant à encourager les liens entre les entreprises et les universités, les petites entreprises et les collèges (cégeps) et à stimuler la constitution de réseaux peuvent s'avérer des moyens tout aussi efficaces que les incitations fiscales pour consolider les systèmes régionaux d'innovation et créer des régions davantage axées sur le savoir. Le développement de réseaux locaux d'innovation pourrait contribuer à faire évoluer, à leur rythme, les zones urbaines et rurales vers une économie du savoir, leur permettant ainsi de développer et de diversifier leurs assises économiques.

3.2 L'investissement, un passage obligé

L'innovation va souvent de pair avec un investissement en capital. Parfois, cet investissement est directement relié au processus d'innovation. Dans d'autres situations, l'innovation requiert un investissement préalable. Ainsi, pour être en mesure de faire des affaires électroniques, il faut se doter au préalable d'équipements de communication adéquats.

L'investissement peut prendre diverses formes. Il peut s'agir de nouveaux projets, comme la construction d'une usine ou sa modernisation, ou encore du remplacement d'équipements existants. Dans un cas comme dans l'autre, on les comptabilise comme des dépenses en immobilisations.

Depuis le milieu des années 1990, les dépenses en immobilisations au Québec croissent à un rythme soutenu.

Depuis 1995, les dépenses en immobilisations, mesurées en termes de formation de capital fixe par rapport au produit intérieur brut, ont augmenté de façon substantielle au Canada, en Ontario et au Québec. Les dépenses en immobilisations constituent un investissement dans l'avenir. Pendant la première moitié des années 1990, l'avenir était incertain, le Canada sortait d'une importante récession économique, les gouvernements réduisaient leurs investissements alors que le secteur privé optait pour une gestion très prudente. Puis, au milieu des années 1990, la confiance revient. Les gouvernements et les entreprises recommencent à planifier pour l'avenir et se remettent à investir. Depuis 1995, les dépenses en immobilisations au Québec ont crû en moyenne d'environ 9 % par année, performance quelque peu inférieure à celle de l'Ontario qui a, quant à elle, affiché un taux moyen de 11 % pour la même période.

36- Croissance des dépenses d'immobilisations

Canada, Ontario, Québec
1990-2000

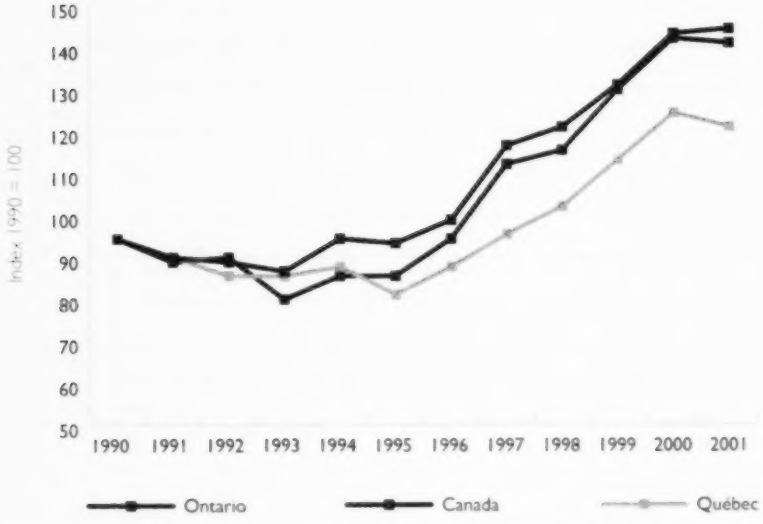

Source : Compilation de Développement économique Canada à partir de données provenant de Statistique Canada.

Le niveau des investissements varie beaucoup selon la localisation géographique et la taille des régions.

Si l'on compare les dépenses en immobilisations par région, on se rend rapidement compte qu'elles ne sont pas réparties également. Contrairement à l'approche adoptée pour le PIB, les dépenses en immobilisations évaluées sur une base par habitant n'offrent pas une bonne méthode de comparaison. Prenons, par exemple, la fibre optique qui peut desservir des milliers de personnes à la fois. S'il en coûte 50 000 $ pour installer un kilomètre de câble à fibres optiques, une région de 100 habitants aura reçu les mêmes services qu'une région de 1 000 habitants si les deux régions consentent le même investissement. Sur une base par habitant, la région de 100 habitants semble profiter d'un investissement plus important puisque l'investissement est de 500 $ comparativement aux 50 $ par personne investis pour la région plus peuplée, et ce, malgré le fait que les deux régions reçoivent le même service. Naturellement, une région dont la population est plus élevée justifiera habituellement des dépenses d'immobilisations plus élevées, un plus grand nombre d'entreprises et de personnes désirant le service. Une plus grande région aura besoin de trois ou quatre lignes à fibres optiques plutôt qu'une seule, étant donné le plus grand nombre d'utilisateurs. Aux fins de comparaison, il est donc plus prudent d'utiliser les dépenses totales en immobilisations par région, tout en tenant compte de la taille de la population. On peut s'attendre à ce que les régions de taille similaire aient des dépenses en immobilisations comparables. Aussi, il est intéressant de noter la répartition des sources de financement en provenance du secteur public et du secteur privé.

Cette démarche apparaît raisonnable. En effet, les données démontrent un lien direct entre la taille de la population d'une région et sa capacité à attirer des investissements. Ainsi, les petites régions (population de moins de 200 000) éprouvent beaucoup de difficulté à attirer des investissements privés.

37- Répartition régionale des investissements en fonction de la taille de la population

Données pour 2000

Taille de la population	Région	Investissements	% du montant total des investissements	Source (en %)	
		(en million de dollar)		Fonds privés	Fonds publics
0-200 000	Abitibi-Témiscamingue	987		91	9
	Nord-du-Québec	387	8,9 %	40	60
	Côte-Nord	1 336		49	51
	Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	204		54	46
200 000 - 500 000	Bas-Saint-Laurent	758		79	21
	Saguenay-Lac-Saint-Jean	2 220	37,0 %	90	10
	Mauricie	1 135		75	25
	Estrie	1 158		89	11
	Outaouais	1 050		69	31
	Chaudière-Appalaches	1 417		83	17
	Laval	1 188		79	21
	Lanaudière	1 026		78	23
	Laurentides	2 110		83	17
500 000 +	Montréal	9 773		79	21
	Montérégie	5 365	54,1%	81	19
	Québec	2 493		70	30

Source : Institut de la statistique du Québec.

À l'exception de l'Abitibi-Témiscamingue, avec sa forte présence dans l'exploitation minière et les activités forestières, l'investissement privé est très peu présent dans les régions de moins de 200 000 personnes. C'est principalement l'injection de fonds publics qui permet de maintenir un niveau minimal d'investissement dans ces régions. Les données confirment ainsi à quel point il est difficile pour une région moins peuplée axée principalement sur l'exploitation des ressources naturelles d'attirer les investissements du secteur privé nécessaire à la diversification de sa base économique.

Les régions plus peuplées accaparent la majeure partie des investissements du secteur privé alors que les investissements du secteur public représentent l'essentiel des investissements réalisés dans les régions moins peuplées.

Les régions de taille intermédiaire, dont la population varie entre 200 000 et 500 000, réussissent mieux que les régions moins peuplées à attirer les investissements du secteur privé. La région du Saguenay — Lac-Saint-Jean affiche la meilleure performance parmi les régions du deuxième groupe. Mais, tout comme l'Abitibi-Témiscamingue, où une grande entreprise prédomine, la majeure partie des dépenses en immobilisations au Saguenay — Lac-Saint-Jean est le fait de quelques grandes entreprises du secteur des ressources naturelles et de la transformation des métaux, les autres secteurs investissant très peu. Il est intéressant de noter que, malgré sa population peu nombreuse, la région de la Côte-Nord se classerait au quatrième rang en termes de dépenses en immobilisations totales si elle était incluse dans ce deuxième regroupement.

Finalement, dans le dernier regroupement de régions, soit celle dont la population est de plus de 500 000 habitants, la région de Québec accuse le niveau de dépenses en immobilisations le plus faible. C'est aussi la région avec la plus petite population au sein de ce troisième groupe. En revanche, tout comme l'Outaouais, elle reçoit davantage de fonds publics.

Lorsque l'on compare les données d'investissement par région avec le niveau technologique des entreprises (voir le tableau 35), on s'aperçoit que la faiblesse des investissements en provenance du secteur privé va de pair avec une faible intensité sur le plan technologique. Pour tirer son épingle du jeu dans une économie mondiale où la concurrence est de plus en plus forte, l'innovation technologique, et les investissements qui la soutiennent, devient un passage obligé. Les régions moins innovatrices doivent réagir et se doter de stratégie de soutien à l'innovation afin d'éviter que la situation ne se détériore davantage.

3.3 La productivité

L'innovation et la productivité vont de pair. L'innovation permet d'améliorer les procédés de production, de produire à meilleurs coûts et de renforcer les processus de gestion, avec, comme résultat, des entreprises plus productives, mieux à même de soutenir la concurrence et plus rentables. Il existe diverses mesures de la productivité telles la productivité du travail, la productivité du capital ou encore la productivité totale des facteurs de production. Toutefois, la valeur ajoutée par heure travaillée, soit la productivité du travail, est l'unité de mesure la plus utilisée[19].

L'innovation est essentielle à l'amélioration de la productivité et de la compétitivité des entreprises.

La productivité de l'économie du Québec s'est améliorée de façon notable au cours des dernières années.

Sur une base comparative, le Québec affichait, pour la période 1992-1998, un niveau de productivité du travail inférieur à celui de l'Ontario et à la moyenne canadienne. Mais la situation s'est améliorée depuis. Ainsi, pour la période 1997-2001[p], le Québec montrait un taux annuel moyen de croissance de la productivité du travail, tous secteurs confondus, supérieur à l'Ontario et à la moyenne canadienne. La performance est encore plus spectaculaire dans le secteur manufacturier. En effet, le taux de croissance de la productivité des entreprises québécoises a crû au cours de cette période à un rythme fortement supérieur à celui de l'Ontario et à la moyenne canadienne, résultant principalement de l'excellente performance du secteur de la fabrication d'équipements de transport qui a affiché un taux de croissance annuel moyen de plus de 14 %.

38- Taux annuel moyen de croissance de la productivité du travail
1997-2001

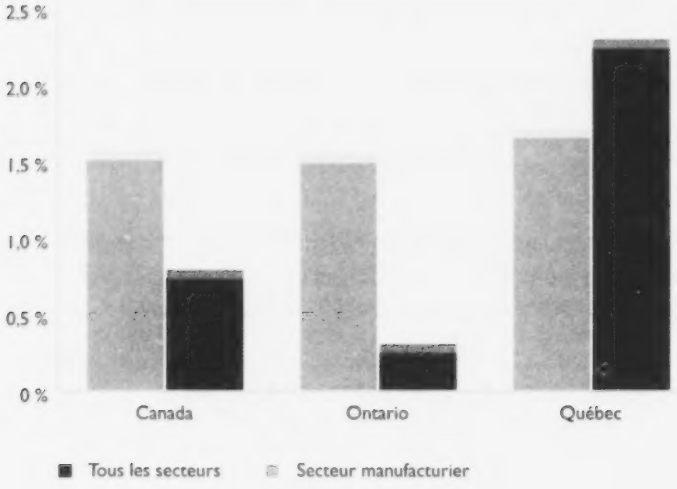

Source : Centre d'étude des niveaux de vie, http://www.csls.ca.

Malgré cette bonne performance qui a permis un certain rattrapage, le Québec affichait encore en 2001, en termes absolus, un retard important sur le plan de la productivité du travail par rapport à l'Ontario et au Canada, tous secteurs confondus. La situation est similaire pour le secteur manufacturier, quoique l'écart soit moins grand. Les sous-secteurs de la fabrication d'équipements manufacturiers et de transport sont la force du Québec. Quant à l'Ontario, il affiche une productivité supérieure dans les sous-secteurs de la production agroalimentaire, du vêtement, de l'édition, des produits chimiques, des produits manufacturiers non métalliques et du meuble.

39- Productivité du travail 2001
Valeur ajoutée réelle par heures travaillées
(En dollars constants de 1997)

	Québec	Ontario	Écart	%	Canada	Écart	%
Tous les secteurs	33,78	36,99	+ 3,21	+ 9,5	35,47	+ 1,69	+ 5,0
Secteur manufacturier	37,29	38,54	+ 1,25	+ 3,4	37,01	- 0,28	- 0,8

Source : Centre d'étude sur les niveaux de vie, Ottawa, août 2002, http://www.csls.ca

Le retard du Québec sur le plan de la productivité du travail tiendrait à diverses raisons. Ainsi, les PME occupent une plus grande place dans la structure industrielle du Québec, soit 55,3 % contre 48,9 % en Ontario[21]. Les PME ont tendance à moins innover et à être moins productives que la grande entreprise. De plus, les PME du Québec sont davantage concentrées dans les secteurs traditionnels moins portés sur l'innovation tels : aliments, boissons, tabac, caoutchouc, plastiques, cuir, textiles de première transformation, vêtements, bois, meubles et accessoires, papier (46 % au Québec par rapport à 31 % en Ontario et 37 % au Canada)[22].

Par le passé, on a eu tendance à associer productivité avec investissements en machinerie et équipement ainsi qu'avec le renouvellement continu des technologies. Mais, de plus en plus, on doit se rendre à l'évidence que la croissance de la productivité est aussi fonction de nombreux autres facteurs tout aussi importants qui incluent la stratégie d'affaires de l'entreprise, la stratégie commerciale, la gestion des ressources humaines, l'acquisition et le maintien des compétences, les veilles stratégique, commerciale et technologique, les nouvelles façons de faire comme le fonctionnement en réseaux ainsi que l'utilisation systématique des nouvelles technologies de l'information et des communications (NTIC).

3.4 Un nouvel environnement d'affaires pour les PME

Selon l'Institut de la recherche sur les PME de l'Université du Québec à Trois-Rivières le climat d'affaires des PME est en mutation profonde[23]. De nouveaux processus d'affaires beaucoup plus exigeants s'imposent à la PME tels que l'intégration des chaînes logistiques, la production et la livraison juste à temps, les exigences sans cesse croissantes des donneurs d'ordre en matière de qualité et de réduction continue des coûts, les cycles de développement de produits beaucoup plus courts et une réduction substantielle de la durée de vie utile des produits. Selon le Mouvement québécois de la qualité, les grandes entreprises ont compris la nécessité d'adopter de nouvelles pratiques d'affaires plus performantes alors que cela semble beaucoup moins évident pour les PME[24]. La PME ne peut faire face seule à ces nouvelles exigences. Traditionnellement isolée la plupart du temps, la PME doit maintenant apprendre à fonctionner en réseaux (réseaux de fournisseurs, de concurrents, de clients, de spécialistes) et à faire de la veille sur les plans stratégique, technologique et commercial.

Pour survivre et demeurer compétitives, les PME doivent adopter de nouvelles façons de faire.

Les entreprises axées sur l'innovation augmentent leur productivité beaucoup plus que celles qui innovent peu.

Comme nous l'avons mentionné précédemment, l'innovation assure une croissance soutenue de la productivité essentielle au maintien de la compétitivité des entreprises[7]. Le recours systématique à l'innovation s'impose sur tous les plans, soit au niveau des produits, des procédés, des processus d'affaires reliés à la gérance, au recrutement, à la formation et à la gestion des ressources humaines ainsi qu'en matière d'acquisition et de maîtrise de l'information stratégique, technologique ou commerciale. Jusqu'à maintenant, les PME du Québec se sont surtout limitées à innover sur le plan technologique. Afin de maintenir leur compétitivité et d'améliorer leur productivité de façon continue, elles devront innover davantage à tous les niveaux.

Les PME peuvent développer de nouveaux marchés et accroître leur rentabilité grâce aux affaires électroniques.

Les NTIC permettent de faire des affaires de façon différente et constituent un puissant levier stratégique accessible aux PME pour améliorer leur productivité et leur compétitivité. Les affaires électroniques dépassent de beaucoup le simple commerce électronique pour englober l'ensemble des processus d'affaires et de gestion de la PME regroupant aussi bien l'organisation du travail, la production, la gestion des stocks que les relations avec les fournisseurs et les clients. Les NTIC permettent aussi de renforcer les capacités de veille de l'entreprise (veilles technologique, commerciale, stratégique, prospective) essentielles au maintien de sa compétitivité.

L'exportation : une décision stratégique pour la PME.

L'ouverture de plus en plus grande des marchés et la réduction des entraves au commerce créent de nouvelles possibilités pour les entreprises. En même temps, afin que le succès soit durable sur ces nouveaux marchés, les entreprises doivent élaborer des stratégies commerciales beaucoup plus poussées et penser en termes d'alliances stratégiques, de franchisage et de prospection continue des marchés. Il ne s'agit plus simplement de voir le marché des exportations comme une façon commode d'écouler les surplus de production, mais plutôt comme une composante intégrante de la stratégie d'affaires de l'entreprise.

CONCLUSIONS

1. Dans une économie mondiale très ouverte, la R-D et l'innovation s'imposeront comme des facteurs essentiels au maintien de la compétitivité de l'économie, des entreprises et des régions du Québec. Depuis plusieurs années, le Québec consent des efforts substantiels afin de soutenir la R-D, ce qui lui permet d'afficher une des meilleures performances des pays de l'OCDE à ce chapitre.

2. Davantage de R-D et d'innovation se traduisent par des gains de productivité et des entreprises mieux à même de soutenir la compétition. Le Québec a fait des progrès importants sur le plan de la productivité du travail au cours des dernières années mais accuse toujours un retard par rapport à l'Ontario, et encore plus par rapport aux États-Unis.

3. Afin de demeurer compétitives et d'assurer leur croissance dans l'avenir, les PME québécoises devront rehausser leur niveau d'innovation, augmenter leur recours aux nouvelles technologies et accepter de revoir leurs façons de faire traditionnelles. Face à un environnement d'affaires de plus en plus complexe, une nouvelle culture de gestion s'impose. Cette nouvelle culture s'appuie sur un style de leadership d'entreprise ouvert et décentralisé, le perfectionnement continu de nouvelles compétences, la mise en place de réseaux internes et externes ainsi que le recours continu à l'innovation sous toutes ses formes.

Les **ENJEUX** territoriaux

Chapitre 4

Les enjeux territoriaux

La croissance économique soutenue qu'a connue le Québec au cours des dernières années n'a pas profité de la même manière à toutes les régions. Alors que les régions urbaines ou à proximité des grands centres affichaient dans l'ensemble une bonne performance, il en a été autrement des régions plus éloignées qui ont dû composer avec une croissance économique très faible en plus de subir les effets négatifs de chocs structurels importants dans le secteur des ressources[1].

Le cadre territorial

Les enjeux régionaux de développement économique diffèrent beaucoup d'un type de territoire à un autre. Pour nos fins d'analyse, nous avons retenu trois types de territoires, soit les métropoles, les régions centrales et les régions périphériques (souvent appelées régions ressources)[2].

Ces trois types de territoire ont été analysés dans une étude récente sur l'avenir des régions périphériques de l'Est du Canada[3], publiée par l'Institut national de la recherche scientifique INRS-Urbanisation, Culture et Société, de Montréal, et l'Institut canadien de recherche sur le développement régional, de Moncton. L'étude définit d'abord les régions métropolitaines, soit les régions métropolitaines de recensement (RMR) de 500 000 habitants ou plus. Les régions centrales se composent des territoires situés entre une heure et une heure et demie de route d'une métropole (100 à 150 km). Les autres régions sont considérées comme régions périphériques.

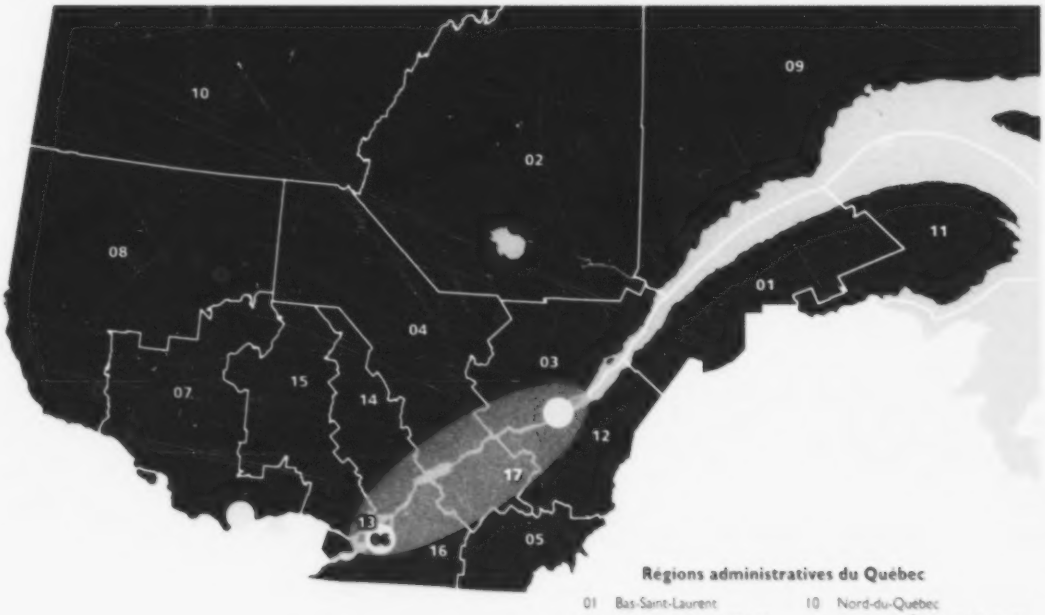

Régions administratives du Québec

01	Bas-Saint-Laurent	10	Nord-du-Québec
02	Saguenay — Lac-Saint-Jean	11	Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine
03	Québec	12	Chaudière-Appalaches
04	Mauricie	13	Laval
05	Estrie	14	Lanaudière
06	Montréal	15	Laurentides
07	Outaouais	16	Montérégie
08	Abitibi-Témiscamingue	17	Centre-du-Québec
09	Côte-Nord		

Les appels de notes renvoient le lecteur aux pages 75 à 77.

En 1996, comme l'illustre la carte du Québec de la page précédente, les régions métropolitaines (jaune) regroupaient 55,6 % de la population tandis que les régions centrales (orange) comptaient pour 26,5 % et les régions périphériques, 17,8 % (vert)*. Toutes régions confondues, c'est donc plus de 80 % de la population québécoise qui vit en région urbaine, une proportion similaire à la situation canadienne. Toutefois, la population des régions périphériques et centrales vit en majorité en milieu rural (localités de moins de 10 000 habitants). Cette proportion est un peu plus importante dans les régions périphériques (56,7 % dans celles-ci par rapport à 53,4 % pour les régions centrales); par contre, ces dernières comptent une plus forte proportion d'habitants vivant dans les villes de 50 000 habitants ou plus.

Baisse démographique importante... qui devrait se maintenir à long terme.

L'étude menée par Polèse, Shearmur, Desjardins et Johnson confirme que les régions périphériques sont aux prises avec une conjoncture difficile qui pourrait aller en s'accentuant.

Comme le démontrent les données du *Recensement de 2001*, l'évolution démographique a poursuivi, au Québec comme ailleurs dans le monde, sa concentration dans les régions métropolitaines et centrales aux dépens des régions périphériques. Entre les recensements de 1996 et 2001, les six régions périphériques québécoises ont vu, dans l'ensemble, leur population décroître de 35 215 personnes, soit une baisse de 3,9 %.

Parmi les villes canadiennes ayant connu le déclin de population le plus marqué entre 1996 et 2001, Baie-Comeau (moins 9,7 %), Gaspé (moins 9,6 %) et Port-Cartier (moins 9,3%) occupent respectivement les neuvième, dixième et onzième rangs. Rouyn-Noranda (moins 8,6%), Chibougamau (moins 8,6 %) et Mont-Laurier (moins 8 %) font également partie de cette liste qui regroupe en majorité des localités dont l'économie est fondée principalement sur l'exploitation des ressources naturelles.

Il semble, selon l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), que cette baisse démographique soit une tendance lourde et que la décroissance de la population des régions périphériques se poursuivra au cours des vingt prochaines années.

Outre la baisse démographique, les régions périphériques doivent composer sur le plan économique avec une série de facteurs sur lesquels elles ont peu ou pas d'emprise. Ainsi, la structure économique de ces régions demeure largement tributaire du secteur des ressources qui est confronté à un contexte mondial difficile et qui a atteint les limites du développement durable. En outre, les secteurs de ressources, intensifs en capital, continuent d'accroître cette tendance ce qui, d'une part, accroît la productivité du travail mais, d'autre part, conduit souvent à une réduction importante des emplois. Le cas de l'Alcan au Saguenay — Lac-Saint-Jean constitue un exemple frappant de cet état de fait. Au cours des dix dernières années, l'Alcan a consenti des investissements majeurs afin de doubler sa capacité de production et de faire face à la concurrence mondiale. Malgré cela, le niveau de l'emploi a chuté sensiblement.

Un contexte économique de plus en plus difficile pour les régions périphériques.

40- Déclin démographique des régions périphériques du Québec

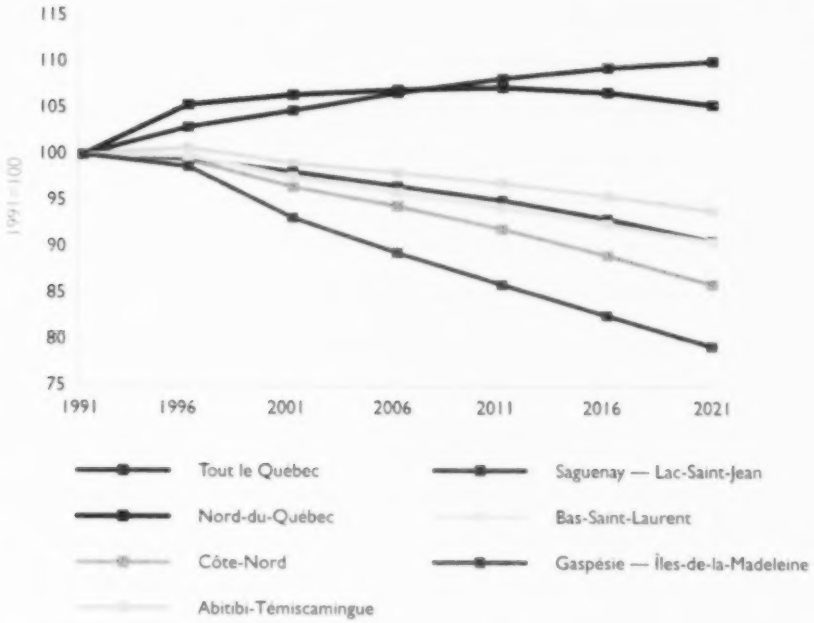

Source : Calculs de Developpement économique Canada à partir des données de l'Institut de la statistique du Québec, 2000, et du Recensement du Canada 2001.

Comme toutes les autres régions, les régions périphériques n'échappent pas à l'intensification de la concurrence.

Plusieurs communautés des régions périphériques sont fortement dépendantes d'un employeur principal comme une usine de pâte et papiers ou une scierie. Ce manque de diversification de la base économique de ces communautés monoindustrielles a pour résultat de les rendre très vulnérables aux décisions éventuelles de cet employeur principal. Cet état de dépendance et de fragilité s'étend aussi aux PME sous-traitantes qui doivent composer avec les retombées des décisions du principal donneur d'ordres. Dans les régions centrales, et encore plus dans les régions métropolitaines, la diversification accrue de l'économie permet d'atténuer les conséquences négatives des décisions des grandes entreprises, ce qui n'est pas le cas pour les régions périphériques.

De nombreux efforts de diversification ont été entrepris par les régions périphériques et les gouvernements au cours des dernières décennies, plus récemment sur la base de créneaux d'excellence[xi] axés sur une transformation plus poussée des ressources et le recours aux nouvelles technologies respectant davantage la philosophie du développement durable. Ces initiatives doivent être menées avec persévérance et ingéniosité, car ces régions font face, naturellement, à des obstacles majeurs liés à la distance des grands centres, à une accessibilité variable aux grands réseaux de transport et de communication ainsi qu'à la faible densité de population qui contribuent à augmenter les coûts de production. La tendance à la concentration et au regroupement des activités de fabrication dans

La dépendance des régions périphériques sur les paiements de transfert augmente.

des lieux permettant d'utiliser des sources multiples d'approvisionnement en intrants de production vient aussi accentuer les difficultés de diversification des régions périphériques. Cette dynamique, qui n'est pas inéluctable, semble jouer, pour le moment du moins, en faveur des régions centrales mieux situées par rapport aux marchés intérieur et américain et aux grands réseaux de transport et de communication et bénéficiant d'un accès à un bassin plus large de main-d'œuvre qualifiée. Finalement, dans certains cas, les salaires élevés que versent les grandes entreprises de ressources, en soi une source de revenu légitime et importante, compliquent le recrutement de personnel par la PME.

La mondialisation croissante des activités, notamment dans le secteur des ressources naturelles, impose aux régions périphériques une concurrence accrue avec les autres régions ressources du globe. Une concurrence plus vive s'observe également entre les régions périphériques et les métropoles, conséquence des NTIC qui permettent de centraliser des opérations, comme le commerce de gros, ou de desservir les régions éloignées en nouveaux services. De plus, les régions éloignées des grands centres ne pouvant compter sur les compétences nécessaires en nombre suffisant, sont doublement défavorisées pour tirer parti des nouveaux services fondés sur la production et l'échange rapide de connaissances souvent informelles. Pour rester dans la course, les régions périphériques devront, à la fois, pouvoir bénéficier d'infrastructures de communication performantes et avoir accès aux réseaux extra-régionaux de savoir, d'expertise et d'innovation.

41- Part des paiements de transfert dans le revenu total dans certaines régions du Québec

1971-1996

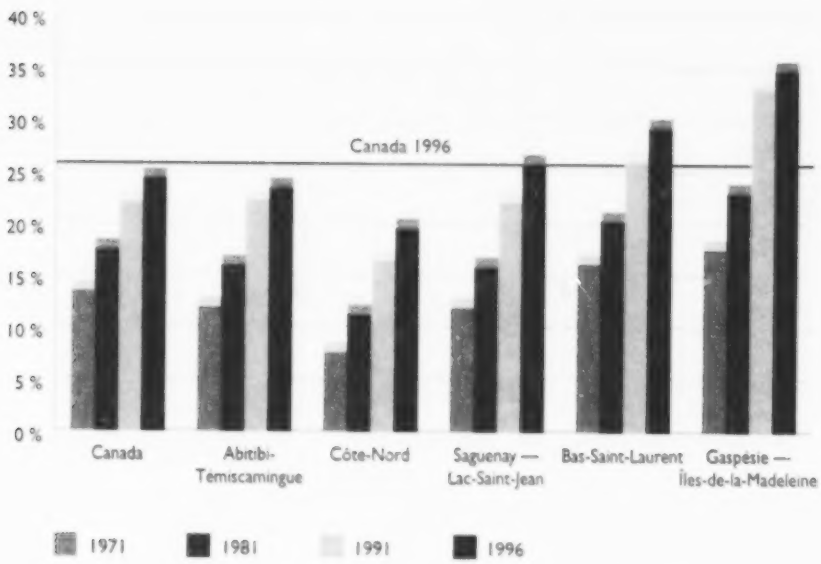

Source : Mario Polèse et Richard Shearmur avec la collaboration de Pierre-Marcel Desjardins et de Marc Johnson, La périphérie face à l'économie du savoir - la dynamique spatiale de l'économie canadienne et l'avenir des régions non métropolitaines du Québec et des provinces de l'Atlantique, *INRS et ICRDR, 2002.*

Au cours des années, le système politique canadien a mis en place certains mécanismes stabilisateurs qui permettent de soutenir le revenu des citoyens touchés par des conditions économiques difficiles. Toutes les régions périphériques québécoises ont vu croître de façon constante la part des transferts dans le revenu total entre 1971 et 1996. Comme il fallait s'y attendre, la croissance du poids des transferts est particulièrement forte pour la Gaspésie, région où les revenus sont les plus faibles.

Un cadre de fonctionnement contraignant.

Les régions périphériques québécoises sont, par ailleurs, dans une moins bonne situation relative que les régions avoisinantes de l'Atlantique, soit en raison de leur situation géographique plus isolée, comme la Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine et la Côte-Nord, soit à cause de normes du marché du travail ou réglementaires plus contraignantes (salaire minimum plus élevé, décrets sectoriels dans les secteurs du meuble, du vêtement et de la construction). Ces contraintes, dont certaines pourraient être amenuisées, ont des conséquences importantes dans les régions frontalières entre le Québec et le Nouveau-Brunswick. De plus, la frontière avec les États-Unis joue en faveur de certaines régions de l'Atlantique, les régions périphériques québécoises bénéficiant peu ou pas de cette proximité.

Les régions périphériques ne sont pas condamnées mais elles devront consentir un effort majeur d'adaptation.

Dans une économie mondialisée et de plus en plus dominée par le savoir, le principal défi des régions périphériques sera de parvenir à développer des activités davantage axées sur l'exploitation de la connaissance, particulièrement dans les secteurs des ressources naturelles, en misant sur des créneaux d'excellence appropriés pour compenser la perte de vitesse des activités plus traditionnelles. Ces nouvelles activités devraient contribuer en retour à la revitalisation graduelle de ces économies, leur permettant ainsi de continuer d'apporter leur contribution aux économies canadienne et québécoise, malgré les obstacles qu'elles doivent affronter. Le secteur forestier, très présent dans les régions périphériques et qui connaît certaines difficultés liées à l'épuisement des forêts ainsi qu'au différend commercial avec les États-Unis sur le bois d'œuvre, offre un bon potentiel d'adaptation. Le recours systématique aux technologies industrielles avancées pourrait permettre au secteur forestier de trouver un second souffle et aux régions dépendantes de ce secteur de consolider leur base économique.

CONCLUSIONS

1. Bien que la situation des régions périphériques soit difficile, celles-ci vont continuer d'exister. Avec le temps, un nouvel équilibre devrait s'établir entre emploi et démographie, mais sur la base de populations plus petites et d'emplois moins nombreux.

2. Sur le plan des politiques publiques, il faudra accepter le fait que l'innovation et l'entrepreneurship en régions périphériques émergent avant tout du tissu local et ne résultent pas de solutions magiques venant de l'extérieur[31]. Les stratégies gouvernementales devront faciliter la transition de ces régions vers une économie qui intégrera davantage de savoir et de contenu technologique. Le soutien à l'éducation et le recrutement d'une main-d'œuvre qualifiée devront également figurer au premier plan des priorités gouvernementales.

3. Les organismes de soutien au développement économique et communautaire chargés de mettre en œuvre ces politiques devront avoir le plus de marge de manœuvre possible y inclus l'acceptation de risques financiers plus grands; leurs outils devront être plus flexibles et mieux adaptés aux réalités locales.

COUP D'ŒIL

sur certains secteurs

Chapitre 5

Coup d'œil sur certains secteurs

Secteurs en émergence

Les différences de contexte économique entre les régions urbaines et les régions périphériques deviennent rapidement apparentes lorsqu'on aborde la question sous l'angle sectoriel. Dans cette section, nous jetons un coup d'œil rapide sur cinq secteurs d'intérêt particulier pour le développement économique du Québec. La première partie de ce chapitre s'intéresse à deux secteurs intimement reliées à l'économie du savoir et très présents dans les économies métropolitaines de Montréal et de Québec. La deuxième partie du chapitre s'attarde sur deux secteurs reliés aux ressources naturelles et d'importance primordiale pour les régions éloignées. Le chapitre se termine par un survol du secteur du tourisme qui touche toutes les régions à divers degrés.

5.1 La santé et les technologies de l'information

De nouvelles façons de faire en santé grâce aux technologies de l'information...

Les entreprises des technologies de l'information appliquées au secteur de la santé contribuent à l'émergence d'un nouveau secteur économique au Québec, et plus particulièrement dans la région de Montréal. Ce nouveau secteur, dont les probabilités de succès sont élevées, s'ajoute aux autres secteurs de haute technologie comme la biopharmaceutique et l'aérospatiale et vient renforcer le positionnement stratégique de la région montréalaise dans l'économie du savoir.

Les technologies de l'information et leurs multiples applications sont essentielles à l'économie du savoir. De nouveaux domaines d'expertise, qui en sont encore au début de leur cycle de développement, font leur apparition sur une base régulière. Par conséquent, ces nouvelles expertises entraînent des changements profonds dans les façons de faire traditionnelles de plusieurs secteurs. Ce constat est particulièrement d'actualité pour le secteur de la santé, tant au Canada qu'au Québec.

... et qui offrent un potentiel de développement intéressant pour les entreprises.

Le secteur des technologies de l'information appliquées au domaine de la santé est très vaste. Il inclut tous les aspects des technologies de l'information, allant du développement de matériel informatique, de logiciels et de systèmes d'information intégrés aux plates-formes Web et aux outils perfectionnés de télécommunication. Il englobe aussi tous les aspects de la santé, tels les médicaments et leur administration, la chirurgie, la prévention, le suivi des malades, de même que tous les éléments visant à augmenter la productivité des institutions médicales, de la clinique de quartier au ministère de la Santé.

Depuis quelques années, le secteur de la santé doit composer avec une problématique difficile causée, entre autres, par le vieillissement de la population, le virage ambulatoire ainsi que par l'urgence d'améliorer l'efficacité du système hospitalier afin d'augmenter la qualité des soins et de contenir l'augmentation rapide des coûts. En revanche, le secteur de la santé au Québec a également des points forts comme son excellence en R-D ou encore l'expertise reconnue mondialement de certains de ses services hospitaliers comme la cardiologie. Le recours accru aux technologies de l'information pourrait permettre au secteur de la santé de faire face aux défis de gestion que lui impose la démographie vieillissante tout en lui permettant de renforcer ses domaines d'expertise.

Les appels de notes renvoient le lecteur aux pages 75 à 77.

Un secteur stratégique qui se développe rapidement.

Au total, le secteur des technologies de l'information appliquées au secteur de la santé compte plus de cent entreprises, avec un niveau d'emploi dépassant les 3 000 personnes. L'industrie se caractérise par un petit nombre de grandes entreprises et par la création continue de nouvelles entreprises. En 2000-2001, le secteur a connu une croissance dépassant légèrement les 10 %[32].

Au-delà de la grande diversité observée dans l'industrie, on note certaines concentrations d'expertise, notamment dans les outils de formation, la télémédecine et l'imagerie médicale. Dans le seul secteur de l'imagerie, on dénombre au Québec plus d'une dizaine de sociétés spécialisées dans le traitement, la distribution et l'archivage d'images. Ces techniques sont utilisées, entre autres, en combinaison avec l'intelligence artificielle pour la détection assistée des tumeurs cancéreuses ou encore pour le design de prothèses.

Un cousin méconnu des biotechnologies !

Fait intéressant, le secteur des technologies de l'information (TI) appliquées au secteur de la santé a une taille et un rythme de croissance comparables à ceux du secteur des biotechnologies, bien connu pour la force de son expertise au Québec et pour son potentiel de croissance. Le secteur des TI en santé compte moins d'entreprises mais offre davantage d'emplois que celui des biotechnologies.

42- Comparaison des secteurs des TI appliquées en santé et des biotechnologies au Québec

Données pour 2000

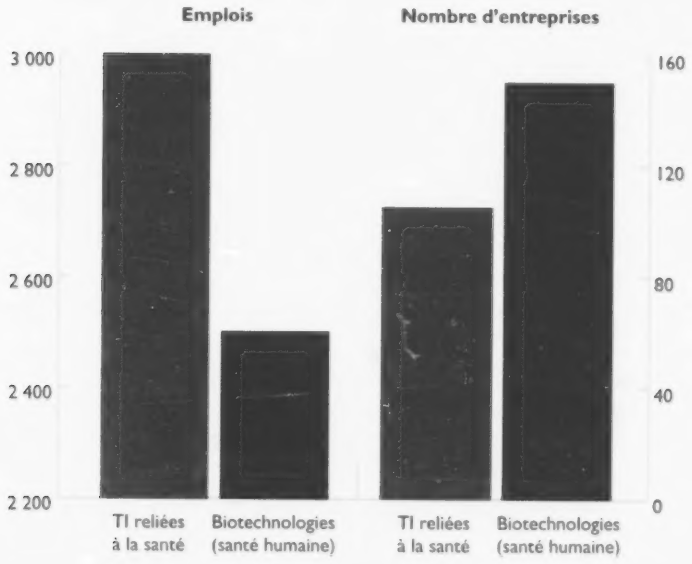

Sources : E&B DATA, Statistique Canada, Chaire en gestion des bio-industries (UQAM).

On estime que plus de 75 % des entreprises de ce secteur se situent dans la région de Montréal. Cependant, leur effet commence à se faire sentir ailleurs au Québec alors que d'autres grands centres ont commencé à s'intéresser au potentiel des TI appliquées au secteur de la santé. Par exemple, la région de Québec pousse de plus en plus son expertise dans le domaine. C'est également à Québec qu'une nouvelle initiative est née en avril 2002 : Québec Biophotonique qui vise la création d'une nouvelle filière économique au Québec par l'arrimage scientifique et industriel entre les sciences de la vie, celles de l'optique et de la photonique. L'utilisation combinée de l'optique et de la photonique est ainsi mise à contribution pour la mise au point de nouvelles générations d'outils diagnostiques, thérapeutiques et chirurgicaux plus faciles d'application et plus performants. Plusieurs applications cliniques sont également à un stade avancé de développement, notamment en ce qui a trait à la cardiologie, à l'ophtalmologie ainsi qu'à l'oncologie. Contrairement à la pratique médicale traditionnelle, la biophotonique offre l'avantage d'éviter le prélèvement de tissu ou de liquide biologique, et ce, tout en maintenant l'intégrité du tissu humain. Conséquemment, le temps de réhabilitation du patient est considérablement réduit et les coûts associés aux soins de santé, largement diminués. L'Université Laval, l'Université de Sherbrooke et l'Institut national de la recherche scientifique contribuent à ces recherches.

Au-delà de ces initiatives urbaines, la mise en place de services Internet spécialisés devrait permettre de plus en plus aux populations des régions éloignées d'avoir accès de façon instantanée à une expertise de haut niveau. Ainsi, parmi les services déjà offerts dans plusieurs régions du Québec, on note des sites virtuels d'information spécialisée en obstétrique, en dermatologie ainsi qu'en ophtalmologie. La télémédecine fait ainsi des percées spectaculaires avec des retombées potentielles majeures sur les populations des régions éloignées. Toutefois, afin que ce potentiel se réalise pleinement, il faudra s'assurer de la disponibilité des infrastructures technologiques nécessaires, comme les réseaux de communication à larges bandes passantes, partout sur le territoire du Québec.

L'avenir semble prometteur.

Les entrepreneurs technologiques usent d'imagination et de connaissances pour proposer des solutions nouvelles qui, tout en améliorant le sort des patients, permettront de réduire les coûts et d'augmenter l'efficacité du système de santé. Par son pouvoir d'achat, le gouvernement peut jouer un rôle important dans le développement d'une filière technologique axée sur la santé. En termes de retombées, le potentiel est d'autant plus élevé lorsque l'on songe à l'expertise de R-D qui est en train de se développer. Comme l'essor actuel du secteur des entreprises biotechnologiques au Québec le démontre, la combinaison de l'entrepreneurship et de l'expertise en R-D constitue deux piliers de la croissance future du secteur, avec un potentiel d'attraction d'entreprises et de chercheurs étrangers. L'avenir n'est cependant pas assuré pour les entreprises du secteur des technologies appliquées à la santé. En effet, le cycle de ventes est long puisqu'il implique de faire affaire avec les grandes institutions vouées à la santé publique et dont les décisions, au chapitre des technologies, ne peuvent se faire que par étapes. La longueur de ce cycle suppose des besoins de fonds de roulement qui peuvent être élevés, en particulier pour les PME et leurs partenaires financiers. Cependant, dans la mesure où les réussites locales seront autant de vitrines pour les percées sur les marchés d'exportation de très grande envergure, le secteur de la santé offre un potentiel qui pourrait faire en sorte qu'il devienne un des prochains fers de lance de la croissance des secteurs de technologie de l'information au Québec.

5.2 Les bio-industries

Les bio-industries regroupent l'ensemble des activités industrielles réalisées à l'aide des biotechnologies (activités de valorisation économique fondées sur le développement des technologies et des sciences de la vie). Le secteur des bio-industries a émergé sur le plan économique au cours des années 1980. Depuis lors, il s'est développé en conjuguant un ensemble de facteurs comme : la compétence reconnue du Québec en recherche et innovation, particulièrement dans le domaine de la santé ; la présence d'un bassin d'universités et de centres de recherche de calibre mondial ; un environnement fiscal et réglementaire attrayant pour les entreprises ainsi qu'un soutien financier adéquat de la part de l'État et des sociétés de capital de risque.

Le Québec : une force dans le domaine des bio-industries sur la scène canadienne.

Les entreprises québécoises des bio-industries comptaient, en 1999, pour 30 % du total des entreprises canadiennes, pour 33 % des emplois et pour 28 % des revenus générés. Cette performance se compare avantageusement à celle de l'Ontario qui compte 31 % des entreprises, 33 % des emplois et 33 % des revenus.

43- Bio-industries au Canada

Part respective du Québec et de l'Ontario
Données pour 1999

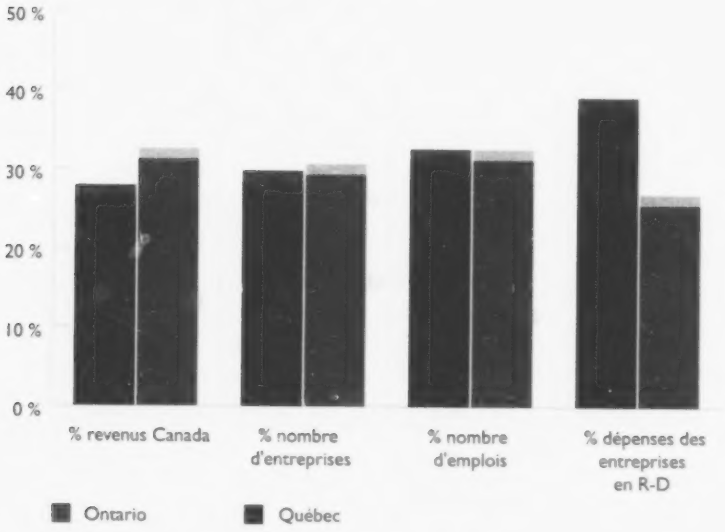

Source : Statistique Canada.

En revanche, le Québec se démarque nettement de l'Ontario et des autres provinces sur le plan des dépenses en R-D des entreprises avec 40 % du total canadien alors que l'Ontario obtient 27 % du total[11]. La R-D étant le moteur du développement des bio-industries, la vitalité et la qualité de la recherche effectuée au Québec constituent des atouts stratégiques au positionnement concurrentiel des entreprises de bio-industries québécoises sur les plans national et international.

Selon la Chaire en gestion des bio-industries de l'UQAM, le Québec comptait, en 2000, 346 entités actives en bio-industrie regroupant des entreprises privées, des centres de recherche et des organismes de soutien. Parmi le nombre, 80 % (278 entités) étaient actives dans le développement et la commercialisation de solutions issues de l'exploitation des technologies de la vie[14]. Le secteur privé est l'acteur principal (64 %) alors que la santé prédomine parmi les principaux domaines d'activité des entreprises (70 %).

44- Acteurs québécois des bio-industries

Répartition des domaines d'activité des entreprises québécoises en bio-industries

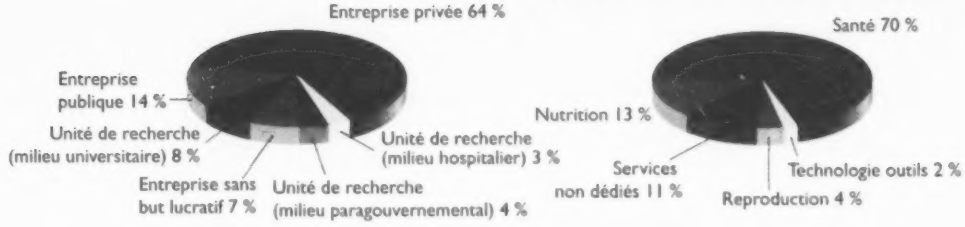

Sources : Répertoire des entreprises des bio-industries du Québec, Chaire en gestion des bio-industries, ESG-UQAM, 2001 et le magazine Entreprendre, *juin-juillet-août 2002, p. 39.*

Concentration des bio-industries à Montréal et à Québec, mais d'autres régions offrent aussi des possibilités intéressantes.

La recherche fondamentale et la R-D sont essentielles au développement des bio-industries et expliquent pourquoi elles s'articulent principalement autour de milieux innovateurs. Les bio-industries sont surtout présentes dans les régions du Grand Montréal et de Québec, conséquence de la concentration du secteur biopharmaceutique (santé humaine) dans ces deux régions et compte tenu de leurs excellentes infrastructures de recherche et de transfert. Toutefois, plusieurs autres régions du Québec offrent aussi un environnement et une infrastructure de recherche bien développés et attrayants pour les bio-industries. Ainsi, on retrouve des centres universitaires de qualité internationale ainsi que des centres gouvernementaux de recherche reconnus pour leur excellence scientifique non seulement dans le Grand Montréal et à Québec, mais aussi à Sherbrooke, à Saint-Hyacinthe ainsi qu'à Rimouski.

L'avenir est prometteur pour le secteur des bio-industries.

Le développement des bio-industries québécoises est appelé à s'accentuer au cours des prochaines années. Le Québec est bien positionné pour accroître sa pénétration du secteur. Pour ce faire, la grappe biopharmaceutique devra récolter autant de succès que par le passé dans les secteurs émergents de la santé humaine, c'est-à-dire en génomique et par rapport aux applications qui en découlent (protoémique, pharmacogénomique). Afin de soutenir le positionnement stratégique et la croissance de ces secteurs émergents, il faudra faire du développement de la bio-informatique une priorité. Celle-ci s'avère en effet de plus en plus essentielle aux chercheurs de disciplines diverses en leur permettant de collaborer et de travailler en réseaux.

45- Répartition des entreprises du Québec en biotechnologie par région

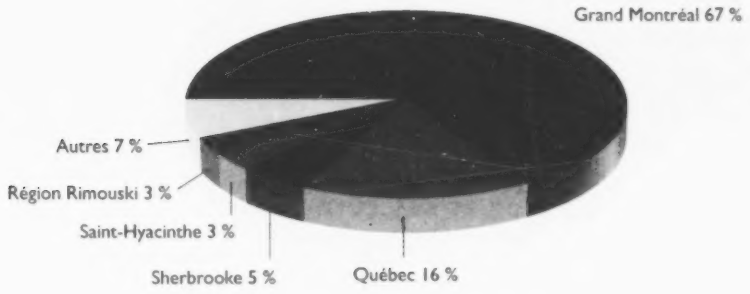

Source : Répertoire des entreprises des bio-industries du Québec, Chaire en gestion des bio-industries, ESG-UQAM, 2001.

Par ailleurs, le Québec pourra également accroître son positionnement stratégique en bio-industries en misant sur des créneaux particuliers d'expertise. À titre d'exemple, et dans un contexte de développement durable et de saine gestion de l'environnement, les atouts du Québec dans les domaines de la biomarine, de la bioforesterie et des biopesticides pourraient, s'ils sont bien exploités, permettre le développement de créneaux stratégiques porteurs de développement pour toutes les régions québécoises. Ainsi, la présence de sols agricoles non contaminés pourrait permettre par exemple à la Gaspésie et au Témiscamingue de développer un créneau d'expertise dans la phyto-pharmacologie et en agriculture biologique.

Secteurs importants pour les régions

5.3 Le secteur forestier

Le secteur forestier apporte une contribution importante à l'économie du Québec, tout particulièrement en régions.

Mais le Québec n'est pas qu'urbain. Il comprend aussi plusieurs régions où la nature et l'exploitation des ressources naturelles occupent encore une place importante. La forêt québécoise couvre plus de 75 millions d'hectares, soit davantage que les territoires de la Norvège et de la Suède réunis. Les forêts du Québec comptent pour environ 20 % de l'ensemble des terres forestières canadiennes ou 2 % du patrimoine forestier mondial. La très grande majorité (89 %) des terres forestières est de propriété provinciale. On y retrouve trois types de forêts : la forêt de résineux (72 % de la superficie totale), la forêt de feuillus (15 %) et la forêt à peuplements mixtes (13 %). Les possibilités annuelles de coupe sont évaluées à 54,8 millions de mètres cubes soit près de 25 % des possibilités annuelles de coupe pour l'ensemble du Canada[15]. Les 11 % de forêt privé appartiennent à 130 000 propriétaires et s'avèrent une composante importante du tissu économique de plusieurs collectivités rurales et éloignées.

Le secteur forestier est un élément important de l'économie du Québec. Pour l'année 2000, ce secteur comptait, avec ses 110 000 emplois, pour 29 % de l'ensemble des emplois forestiers canadiens. Près de 3 178 établissements gravitent autour de cette industrie qui génère une masse salariale de 3,3 milliards de dollars. La valeur totale des livraisons s'élève à 20,3 milliards dont 12,2 milliards sont destinés aux marchés étrangers. Les principaux produits exportés sont le papier journal, le bois d'œuvre résineux, la pâte de bois et les autres papiers et cartons. Plus de 87 % de ces exportations sont destinées aux États-Unis, 7 % aux pays de l'Union européenne et 6 % vers d'autres marchés.

46- Secteur forestier et ses composantes

2000

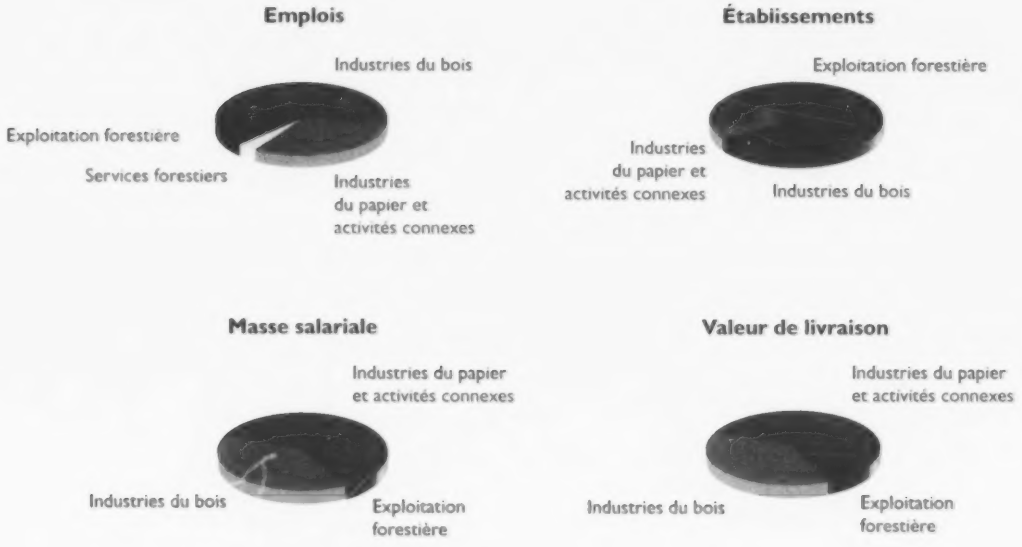

Source : Conseil canadien des ministres des Forêts.

Les exportations de produits forestiers arrivent au deuxième rang des exportations québécoises.

Les exportations de produits forestiers québécois ont atteint, en l'an 2000, un sommet de 12,2 milliards de dollars, bien servies entre autres, par un taux de change avantageux par rapport à la devise américaine.

Depuis 1980, trois rondes de négociations ont été tenues et deux ententes ont été conclues entre le Canada et les États-Unis sur le commerce du bois d'œuvre résineux. Le dernier accord remonte à 1996. Selon les termes de cet accord, les provinces exportatrices de bois d'œuvre résineux, soit la Colombie-Britannique, le Québec, l'Ontario et l'Alberta, acceptaient de limiter volontairement leurs exportations vers le marché américain au prorata de leur production. Cet accord, d'une durée de cinq ans, a pris fin le 31 mars 2001.

47- Valeur des exportations selon le type de produits

Valeur des exportations selon les marchés

2000

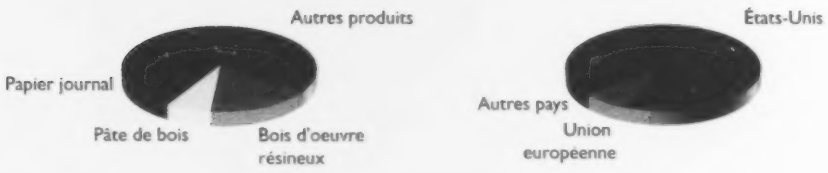

Source : Conseil canadien des ministres des Forêts, Abrégé de statistiques forestières canadiennes.

Malgré les efforts consentis, il n'a pas été possible jusqu'à maintenant de convenir d'une nouvelle entente acceptable aux deux parties. À la suite de quoi, les États-Unis décidaient de porter plainte devant le tribunal de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) alléguant que les pratiques canadiennes de gestion forestière étaient non conformes à l'entente et annonçaient leur intention d'imposer des droits compensatoires. Le 2 mai 2002, la Commission américaine du commerce international confirmait le bon droit du gouvernement des États-Unis d'imposer des droits compensatoires et antidumping de 27,2 % sur les exportations canadiennes de bois d'œuvre, donnant ainsi raison aux prétentions des producteurs américains à l'effet que ce secteur était subventionné au Canada. Cette interprétation n'a toutefois pas été retenue par le tribunal de l'Office mondial du commerce (OMC) qui, dans une décision préliminaire rendue le 26 juillet 2002, rejetait la thèse américaine que l'industrie canadienne était subventionnée par l'entremise des régimes forestiers provinciaux. Il faudra toutefois attendre la décision finale du Département américain du commerce avant que ne soit levé le droit compensateur imposé par les États-Unis. Entre-temps, les discussions se poursuivent pour en arriver à une entente négociée.

Le conflit sur le bois d'œuvre résineux touche principalement le secteur du bois et ses 702 établissements, qui génèrent 53 000 emplois, une masse salariale de 1,3 milliard de dollars et une valeur de livraison de plus de 7,7 milliards. Au niveau régional, les répercussions économiques pourraient être sérieuses pour plusieurs régions. En autres, cette industrie constitue la principale source d'emplois du secteur manufacturier pour plus de 150 villes et villages québécois situés principalement en régions rurales.

Les tendances lourdes observées pour les activités liées à la forêt inquiètent, particulièrement pour les régions périphériques. Un constat semble se dégager de plus en plus. Sans être menacée de disparition, l'industrie forestière est entrée dans une phase de consolidation qui rend le potentiel de création d'emplois supplémentaires dans la plupart des régions périphériques du Québec plutôt faible. L'importance sans cesse croissante accordée à la gestion de la ressource, au reboisement et à la conservation de la forêt devrait conduire à la création d'emplois auxiliaires supplémentaires dans l'avenir. Mais il est peu probable que ces emplois pourront compenser complètement la perte des emplois primaires en forêt, résultat de gains de productivité constants suite à la mécanisation accrue des méthodes de coupes.

Le secteur forestier a-t-il un avenir ? Oui, mais il devra se résoudre à revoir ses façons de faire traditionnelles.

De même, l'évolution des méthodes de fabrication et de composition de nombreux produits du bois accentue la difficulté des régions périphériques à diversifier leur production en y incorporant plus de valeur ajoutée. Les produits à base de bois contiennent en effet de plus en plus d'essences variées ainsi que des matériaux d'autres sources tels les plastiques et autres matières synthétiques. Cette diversification croissante des intrants amène les usines à s'installer davantage là où elles peuvent plus facilement accéder, à la fois, à divers types de fournisseurs et à leurs marchés. À titre d'exemple, l'industrie québécoise du meuble se concentre dans des villes petites et moyennes qui forment un cordon entre la région de la Beauce et Montréal, à proximité du marché américain.

À l'avenir, le secteur forestier dans son ensemble devra modifier ses façons de faire et privilégier davantage la plantation d'essences ligneuses à croissance rapide et de qualité supérieure permettant de développer de nouveaux produits à valeur ajoutée plus élevée et être ainsi moins vulnérable à l'application de droits compensatoires sur des produits de commodité tel le bois d'œuvre.

Le recours aux nouvelles technologies et l'automatisation des processus de fabrication pourraient permettre au secteur forestier et ses activités connexes de trouver un second souffle.

Une veille stratégique de l'évolution des processus de production et des pratiques d'affaires du secteur forestier mène toutefois à des conclusions encourageantes. Selon certains, les nouvelles technologies permetteraient d'optimiser les processus de production, rendant possible le développement de nouveaux produits à plus forte valeur ajoutée. Cette tendance se manifeste de plus en plus depuis l'imposition des droits compensatoires américains. Ainsi, certaines scieries ont adapté leurs processus de production en conséquence afin d'offrir des produits à plus forte valeur ajoutée et qui ne sont pas soumis aux droits compensatoires. Avec comme résultat qu'elles exportent autant sinon plus qu'avant aux États-Unis.

Mais les défis à relever demeurent importants et une mobilisation soutenue de tous les acteurs intéressés au secteur s'avère nécessaire afin de revoir les façons de faire traditionnelles et en explorer de nouvelles. Une telle mobilisation permettrait l'atteinte de plusieurs objectifs. Du point de vue environnemental : assurer la pérennité de la ressource par une meilleure utilisation de la forêt. Du point de vue du développement durable : tirer le maximum de retombées économiques en favorisant la production de produits transformés à plus grande valeur ajoutée. Du point de vue du développement économique régional : aider à la survie de plusieurs collectivités dépendantes du secteur forestier par le maintien d'emplois viables et mieux rémunérés.

Le tourisme constitue également un aspect important du patrimoine forestier. Ainsi, chaque année plus de 3,5 millions de Québécois et des dizaines de milliers de touristes étrangers fréquentent la forêt québécoise pour y chasser, y pêcher ou simplement s'y adonner à des activités de plein air. Les dépenses associées à ces activités, qui avoisinent les 2,4 milliards de dollars, représentent une contribution économique importante pour plusieurs collectivités rurales ou éloignées. Une gestion durable et intégrée du patrimoine forestier devient ainsi essentielle au maintien de cet acquis stratégique pour l'avenir de plusieurs régions.

5.4 Les secteurs du textile et du vêtement

Le recours systématique aux technologies n'est pas l'apanage des seuls secteurs associés à l'économie du savoir. La technologie peut aussi aider certains secteurs plus traditionnels comme ceux du textile et du vêtement à assurer leur compétitivité dans l'avenir. Ces deux secteurs, étroitement liés, sont importants pour plusieurs régions du Québec. Tout comme pour le secteur forestier, ils peuvent aussi être touchés par l'évolution des accords internationaux sur le commerce.

De nouvelles règles du jeu.

Le Québec compte pour environ 50 % de la production textile canadienne et 56 % de celle des produits du vêtement. L'Accord de libre-échange (ALE) avec les États-Unis et son successeur l'ALENA ont modifié de façon substantielle les règles du jeu pour ces deux secteurs. De secteurs axés sur la demande intérieure, ils ont dû, pour compenser l'arrivée de la concurrence sur le marché domestique, se positionner autrement et développer davantage les marchés extérieurs. Entre les années 1988 et 1998, les exportations québécoises du textile et du vêtement ont fortement augmenté, bien que le total des ventes soit demeuré quasi inchangé. Les accords de libre-échange ont ouvert le marché américain aux producteurs québécois de textile et de vêtement tout en permettant aux producteurs étrangers l'accès au marché québécois.

48- Part des exportations dans la production totale des secteurs québécois du textile et du vêtement

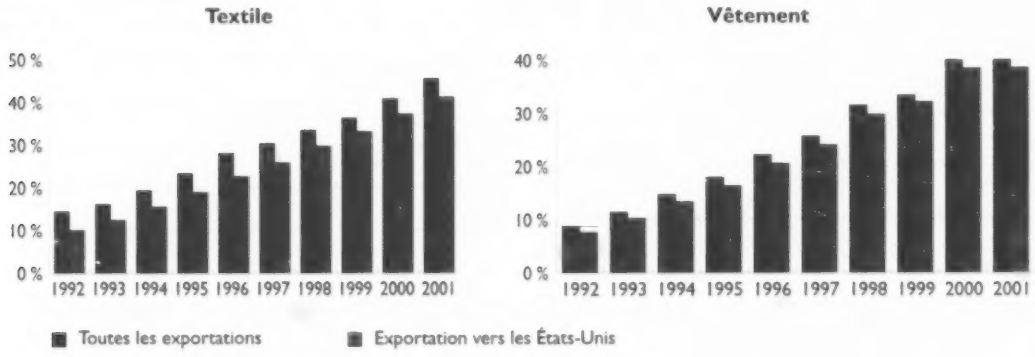

Sources : Statistique Canada, Industrie Canada, compilation de Développement économique Canada.

Des secteurs qui procurent de l'emploi aux travailleurs de plusieurs régions.

L'industrie du textile représente 5,1 % de tous les emplois du secteur manufacturier au Québec. La grande région de Montréal à elle seule compte pour 38,8 % de tous les emplois de l'industrie du textile, suivie de la Montérégie (16,2 %). Le Centre-du-Québec, l'Estrie et la région Chaudière-Appalaches sont également présents dans ce secteur.

Quant au secteur du vêtement, il compte deux fois plus d'emplois que celui des produits textiles et représente 10,8 % des emplois du secteur manufacturier québécois. Montréal compte pour 64 % de tous les emplois du secteur du vêtement, viennent ensuite les régions de Chaudière-Appalaches (6,8 %), de l'Estrie (6,7 %) et de la Montérégie (5,8 %).

49- Répartition régionale des emplois des secteurs du textile et du vêtement

1998

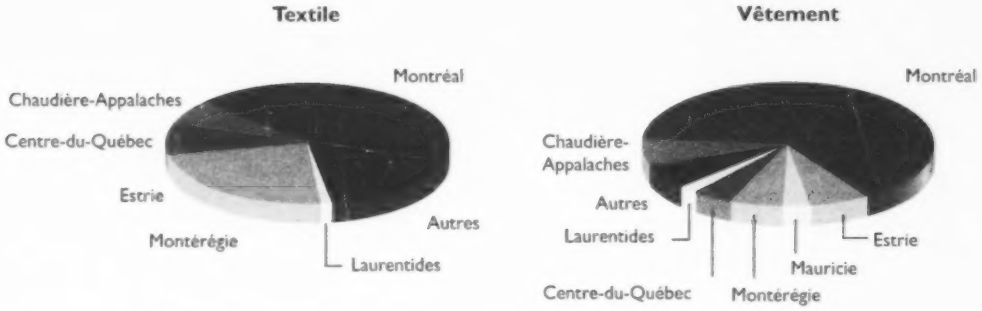

Source : Statistique Canada.

L'introduction de nouveaux processus d'affaires, comme la production et la livraison des commandes en mode juste à temps et l'optimisation des stocks, font en sorte que la proximité du marché devient encore plus importante pour les secteurs du textile et du vêtement. Ceci aide à expliquer pourquoi ces secteurs sont centrés dans la région de Montréal à proximité du marché américain. De plus, avec son grand bassin urbain, Montréal offre une diversité et une disponibilité de main-d'œuvre plus grandes que les autres régions.

La capacité soutenue de produire de nouveaux designs et patrons constitue un autre facteur important. La mode évolue rapidement et les producteurs doivent anticiper ces changements afin de se positionner de façon à livrer au bon moment. Les travailleurs doivent être qualifiés et en mesure de s'adapter aux besoins changeants. La présence à Montréal de l'Institut supérieur de design de mode et de nombreuses écoles spécialisées dans le domaine explique la préférence des entreprises du textile et du vêtement pour la métropole.

Malgré l'ouverture plus grande des marchés, les entreprises québécoises du textile et du vêtement conservent un avantage concurrentiel.

La concurrence internationale accrue est au cœur des préoccupations des secteurs du textile et du vêtement. Puisque la fabrication de produits textiles et du vêtement bas de gamme requiert peu de personnel spécialisé, de nombreux pays en voie de développement sont en mesure de faire concurrence sur le marché mondial. En général, les producteurs québécois ont toujours visé une production de qualité de moyenne à haut de gamme. Non seulement cela a-t-il permis au Québec de se forger une bonne réputation pour la qualité de ses produits mais, comme le marché nord-américain est une destination prédominante, les producteurs ont dû aussi se conformer aux exigences de ce marché.

Au sommet du G-8[20], qui a eu lieu à Kanaskasis en Alberta en juin 2002, le gouvernement canadien a annoncé son intention d'ouvrir son marché aux produits textiles en provenance de pays africains pauvres. Quoique cette décision ait été prise pour des raisons humanitaires, elle a soulevé de vives préoccupations dans certains secteurs de l'industrie et dans certaines régions. Cependant, il est beaucoup trop tôt à l'heure actuelle pour déterminer si elle entraînera des conséquences graves pour les entreprises et les régions au Québec. Selon nous, la haute productivité du Québec et son excellent emplacement sur le plan géographique devraient permettre aux entreprises québécoises de maintenir leur avantage concurrentiel sur les nouveaux pays producteurs.

5.5 Le tourisme

Le tourisme, un secteur important pour le Canada et le Québec.

L'importance du tourisme dans les économies canadienne et québécoise va sans cesse grandissant. L'activité touristique représentait 2,2 % du PIB du Québec en 1999 alors que, pour le Canada, la proportion atteignait 2,4 % en 2000. Avec plus de 117 400 emplois[17], la proportion de l'emploi reliée aux activités touristiques par rapport à l'emploi total s'élevait au Québec à 3 % en 1999. Ce secteur de services à forte main-d'œuvre se compose principalement de PME. Les retombées économiques du tourisme sont difficiles à évaluer. Industrie vaste et complexe, ses services sont également utilisés par la population locale (restaurants, activités de loisirs). Par ailleurs, les dépenses des touristes étrangers sont comptabilisées comme des exportations. De plus, les définitions du tourisme varient et comportent des éléments ambigus[18].

Les dépenses touristiques permettent de soutenir l'activité économique.

En 2001, les 21,5 millions de touristes au Québec ont dépensé 5,5 milliards de dollars. Les Québécois, qui composaient 70 % des visiteurs, ont effectué 44 % des dépenses, alors que les touristes étrangers (États-Unis et autres pays), qui représentaient 16,2 % des visiteurs, réalisaient 40,6 % des dépenses touristiques. Après une croissance soutenue au cours des dernières années, Tourisme Québec prévoyait une forte hausse de 7,8 % des dépenses touristiques en 2002.

50- Dépenses touristiques au Québec
1998-2002

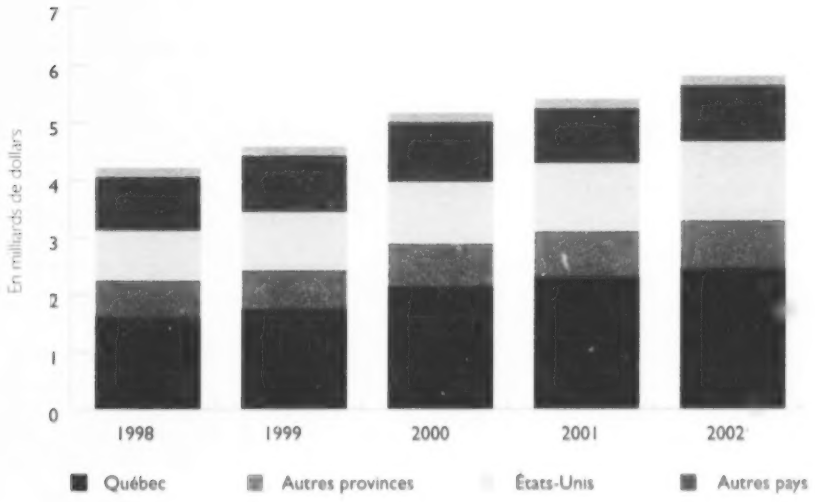

* Données préliminaires.
Source : Tourisme Québec.

Les touristes étrangers se concentrent sur Montréal et Québec alors que les Québécois visitent davantage les régions.

Les dépenses touristiques sont concentrées principalement dans deux régions : Montréal et Québec. Les touristes étrangers séjournent en majorité à Montréal, qui est une ville de renommée internationale. Par contre, les touristes québécois, qui composent la majeure partie des touristes au Québec, visitent davantage les régions. Alors qu'à Montréal, les Québécois comptent pour environ 28 % des touristes, cette proportion grimpe à plus de 95 % pour le Nord-du-Québec. Montréal étant la porte d'entrée internationale, on devrait viser à renforcer les liens de complémentarité avec les régions. De la même façon, on devrait privilégier le développement de synergies entre des régions voisines pour offrir une offre touristique complémentaire et intégrée.

51- Distribution des dépenses par région touristique du Québec

1999

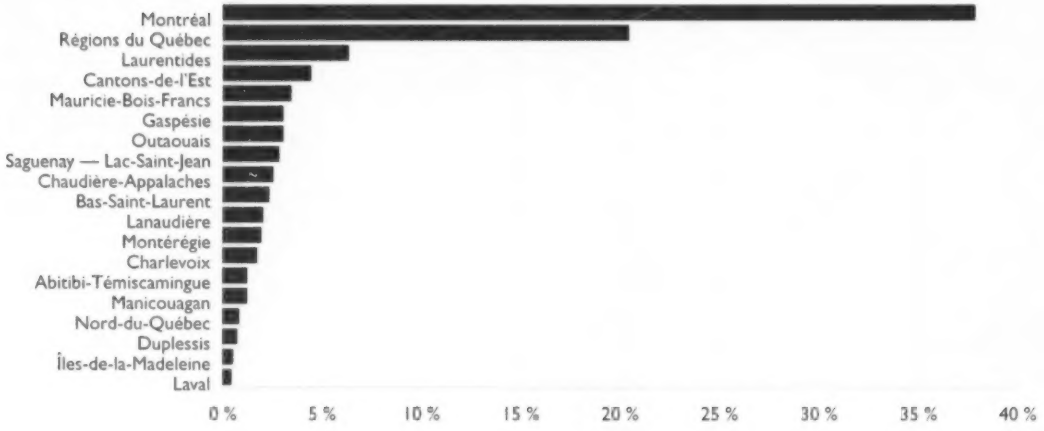

Source : Tourisme Québec.

Le tourisme : un levier important de développement et de diversification des économies régionales.

Le développement du tourisme constitue un contrepoids à la dépendance économique des régions rurales et éloignées à l'endroit des ressources naturelles. Certains atouts, comme des attraits naturels, un climat agréable, ou un rythme de vie moins stressant, contribuent à attirer les visiteurs. Par ailleurs, la mise en place d'attractions et la tenue d'événements spéciaux, qui se distinguent par l'authenticité et l'originalité, permettent d'amener les touristes dans les régions hors des grands centres urbains.

La distance constitue toutefois un obstacle majeur pour les régions éloignées des grands centres. Les régions touristiques les plus développées sont Montréal, Québec, les Cantons-de-l'Est, les Laurentides et Charlevoix. Elles bénéficient de larges bassins de population qui utilisent les services touristiques à proximité sur une base régulière et pour de courtes périodes comme les week-ends. Alors que la plupart des régions touristiques sont au stade de la structuration et de la consolidation, l'Abitibi-Témiscamingue, la Manicouagan, le Nouveau-Québec et la Baie-James sont à la première étape de pénétration et de positionnement[11].

Le défi : le tourisme à longueur d'année et pas seulement en période de pointe.

Le défi de l'industrie touristique québécoise consiste à attirer les visiteurs tout au long de l'année, à prolonger leur séjour et donc à amener une augmentation des dépenses. Le principal obstacle au développement économique durable du tourisme au Québec est la saisonnalité, l'été demeurant la principale saison touristique. Ceci pose des difficultés pour le recrutement et la rétention de la main-d'œuvre et fragilise la situation financière des entreprises touristiques. Dans l'offre touristique, l'investissement comporte un risque relativement élevé, ce qui a des effets sur la compétitivité de cette industrie. Par ailleurs, on constate que plus les régions touristiques sont éloignées des grandes agglomérations urbaines, plus la saisonnalité du tourisme est importante[10]. Une offre de produits touristiques qui n'est pas influencée par le climat, comme la culture et la tenue d'événements spéciaux, ainsi que le tourisme d'affaires et de congrès constitue une avenue potentielle pour prolonger la saison touristique.

Selon l'Organisme mondial du tourisme, le Canada occupait la neuvième place comme destination touristique dans le monde en 2000. Avec environ 16 % des touristes internationaux qui viennent au Canada, le Québec arrive en troisième position, après l'Ontario (42 %) et la Colombie-Britannique (23 %). Le développement accéléré du tourisme dans le monde laisse présager un potentiel de croissance intéressant pour le Québec. Mais dans un contexte d'intensification de la concurrence, d'augmentation de la demande et des exigences de la clientèle, les produits touristiques québécois devront être plus raffinés et leur niveau de qualité devra être augmenté.

La veille stratégique et des efforts de commercialisation soutenus seront nécessaires pour soutenir le développement à long terme du secteur touristique au Québec.

La veille et l'innovation sont des facteurs importants au sein de l'industrie touristique. Il est fondamental de connaître la clientèle, afin de répondre adéquatement à ses attentes. Les gens ont le goût d'apprendre, d'être actifs et de vivre des expériences nouvelles et authentiques. Ils voyagent davantage et deviennent plus exigeants. Il est crucial de développer l'offre de façon adéquate pour maintenir et accroître les parts de marchés. Le développement des infrastructures complémentaires, tels le réseau routier, l'hébergement et le stationnement doit se faire en concordance avec l'élaboration de produits touristiques. De même les boutiques de souvenirs et les magasins doivent être en mesure d'accommoder les touristes, le magasinage constituant une activité amplement pratiquée par ceux-ci.

Les efforts de commercialisation soutenus sont essentiels pour accroître la demande. La connaissance des créneaux de clientèles permet de mieux cibler les touristes selon leurs besoins. Les intervenants touristiques doivent maximiser la visibilité des produits originaux et établir des partenariats dans les activités promotionnelles, tel l'établissement de circuits. Beaucoup d'intervenants et de régions touristiques visent le marché international, alors que l'offre de produits touristiques reste encore à développer et le niveau d'accueil à parfaire (ex. : le service en anglais); enfin, le produit doit atteindre un calibre international[11].

Certaines tendances se dessinent dans la demande touristique, tels le goût pour la nature (écotourisme), les activités physiques et en famille (pistes cyclables), le divertissement à caractère éducatif (spectacles thématiques), les expériences distinctives (tourisme autochtone), le nautisme (croisières) et les aventures (observation des baleines en kayak de mer). Ces tendances s'inscrivent dans un concept de tourisme durable, c'est-à-dire un développement touristique qui minimise les répercussions négatives et maximise les répercussions positives sur l'environnement socioculturel et écologique. Les intervenants touristiques devront évoluer dans cette perspective en assurant, par exemple, une gestion équilibrée des ressources naturelles et la protection des paysages, par l'encadrement des activités sportives et récréatives.

CONCLUSIONS

1. Avec l'Ontario, le Québec constitue le cœur économique du Canada. Malgré une performance économique honnête depuis la fin des années soixante, l'économie du Québec a crû moins vite que celle de l'Ontario et a dû composer avec un marché du travail moins dynamique et des taux de chômage plus élevés.

2. En revanche, depuis la fin des années quatre-vingt, la performance économique du Québec s'est raffermie. La structure économique s'est diversifiée davantage, le commerce extérieur a connu une forte croissance et le chômage a régressé de façon marquée. Mais cette bonne performance a peu profité aux contribuables alors que le rythme d'augmentation des revenus a été inférieur au taux de croissance de l'économie. De plus, la croissance économique est principalement le fait des grandes régions urbaines. L'avenir des régions éloignées, tout particulièrement celles dépendantes des ressources naturelles, s'annonce difficile.

3. Sur le plan démographique, la situation est inquiétante. Le taux de croissance de la population est très faible avec comme conséquence que le poids du Québec dans la fédération canadienne ne cesse de diminuer. La situation est particulièrement sérieuse pour les régions éloignées et les régions rurales qui voient les jeunes quitter au profit des régions plus urbaines.

4. Dans une économie mondialisée de plus en plus axée sur le savoir, l'innovation continue devient essentielle au maintien de la compétitivité des entreprises et des régions du Québec. Sur ce plan, le Québec compte plusieurs atouts, dont celui de la meilleure performance en matière de R-D de toutes les provinces canadiennes. Mais l'innovation demeure encore trop cantonnée aux grandes entreprises et aux grandes régions urbaines. Les régions et les petites entreprises doivent aussi se doter de stratégies d'innovation et augmenter leur productivité si elles veulent être en mesure de soutenir la concurrence internationale.

5. Dans les années qui viennent, le marché du travail sera favorable aux chercheurs d'emploi. Toutefois, les emplois disponibles exigeront un niveau plus élevé de formation et de compétence. Les personnes peu qualifiées éprouveront de plus en plus de difficulté à se trouver un emploi.

Liste des graphiques et des tableaux

1 Ventilation des dépenses du gouvernement du Québec par poste budgétaire - 2000-2001 4

2 Niveau d'endettement des provinces canadiennes et du gouvernement canadien ... 5

3 Endettement par habitant, Canada et provinces - 2001 6

4 Évolution du poids démographique, Québec, Ontario, Colombie-Britannique - 1921-2001 10

5 Part provinciale de l'immigration, Ontario, Québec, Colombie-Britannique - 1971-2001 11

6 Migration interprovinciale nette, Québec, Ontario, Colombie-Britannique - 1972-2001 12

7 Migration intraprovinciale - 1993-2000 13

8 Variation du taux de chômage des régions en comparaison de la migration intraprovinciale nette 14

9 Évolution du poids démographique des régions du Québec - 1971-2001 15

10 Pyramide des âges, Québec - 1971 et 2001 16

11 Croissance du PIB, Canada, Québec, Ontario - 1981-2001 17

12 Contribution au PIB national, Québec, Ontario, autres provinces - 1981-2001 ... 17

13 Taux annuel de croissance du PIB par habitant Québec, Ontario - 1981-2001 18

14 Croissance du revenu disponible, Québec, Ontario, Canada - 1981-2001 19

15 Comparaison du revenu disponible par région au Québec - 1995 et 2000 20

16 Exportations québécoises - 1992-2001 22

17 Poids du marché américain dans les exportations internationales Canada, Québec, Ontario - 1992-2001 23

18 Composition des exportations internationales du Québec - 1992 et 2001 23

19 Croissance des exportations d'équipements électroniques et de télécommunications au Québec - 1992-2000 24

20 Croissance de l'emploi, Québec, Ontario, Canada - 1993-2001 25

21 Taux d'activité de la main-d'œuvre, Canada, Québec, Ontario 26

22 Population active (15-64 ans) au Québec — Évolution 1977-2001 Perspectives 2002-2021 27

23 Études à temps plein chez les jeunes (Québec) et âge de la retraite (Canada) - 1976-2001 28

24 Niveau de scolarité de la population de 15 à 64 ans, Québec - 1990 et 2001 29

25 Pourcentage de la population titulaire d'un diplôme universitaire selon le groupe d'âge - 1999 29

26 Répartition de la croissance d'emploi selon le type de formation généralement exigé, Prévisions Québec - 2002-2006 30

27 Évolution du marché de l'emploi selon la catégorie professionnelle
Prévisions Québec - 2002-2006 31

28 Corrélation entre le niveau de scolarité et le taux de chômage des régions 31

29 Présence des professions du savoir selon la région
Données pour 2000 32

30 Taux de croissance annuel moyen de l'emploi - Professions liées au
savoir et toutes professions selon la région - 1990-2000 33

31 Performance du Canada en matière d'innovation
Croissance par rapport au G-7 - 1999 36

32 Dépenses intérieures en recherche et développement (DIRD)
(% du PIB) - 1993-1999 37

33 Comparaisons internationales sur le financement et l'exécution de la R-D 38

34 Financement de la recherche universitaire québécoise
par le secteur privé -1990-2000 39

35 Intensité technologique des entreprises manufacturières selon les régions 40

36 Croissance des dépenses d'immobilisations
Canada, Ontario, Québec - 1990-2000 41

37 Répartition régionale des investissements en fonction de la taille de la population
Données pour 2000 42

38 Taux annuel moyen de croissance de la productivité du travail - 1997-2001 44

39 Productivité du travail 2001, valeur ajoutée réelle par heures travaillées 45

40 Déclin démographique des régions périphériques du Québec 52

41 Part des paiements de transfert dans le revenu total dans certaines
régions du Québec - 1971-1996 53

42 Comparaison des secteurs des TI appliquées en santé et des
biotechnologies au Québec - Données pour 2000 59

43 Bio-industries au Canada - Part respective du Québec et de l'Ontario
Données pour 1999 61

44 A Acteurs québécois des bio-industries 62

B Répartition des domaines d'activités des entreprises québécoises
en bio-industrie 62

45 Répartition des entreprises du Québec en biotechnologies par région 63

46 Secteur forestier et ses composantes - 2000 64

47 A Valeur des exportations selon le type de produits - 2000 65

B Valeur des exportations selon les marchés - 2000 65

48 Part des exportations dans la production totale des secteurs québécois
du textile et du vêtement 67

49 Répartition régionale des emplois des secteurs du textile et du vêtement - 1998 .. 68

50 Dépenses touristiques au Québec - 1998-2002 69

51 Distribution des dépenses par région touristique du Québec - 1999 70

Notes en fin d'ouvrage

1 On entend par *région éloignée* une région située loin des marchés ou encore d'un centre urbain important. Ces régions sont souvent dépendantes de l'exploitation des ressources naturelles.

2 Les *revenus autonomes* comprennent l'impôt sur le revenu des particuliers, l'impôt des sociétés, le produit des taxes à la consommation, les revenus ou les dividendes des sociétés gouvernementales et des organismes consolidés ainsi que les versements au Fonds des services de santé, mais excluent les transferts en provenance du gouvernement fédéral.

3 David K. Foot, *Entre le Boom et l'Écho*. Selon Foot, la démographie explique facilement les trois quarts des phénomènes économiques.

4 Les taux de fécondité et de mortalité, l'immigration, l'émigration et, dans le cas d'une province, le taux de migration interprovinciale sont autant de facteurs qui influencent la démographie.

5 L'expression du PIB en dollars constants permet de mesurer la croissance réelle en enlevant l'effet de l'inflation.

6 *Bureau of Economic Analysis*, Gouvernement des États-Unis.

7 En assumant que la part du Québec dans l'économie canadienne était en 2001 la même qu'en 1981, soit 24 %.

8 *Bureau of Economic Analysis*, Gouvernement des États-Unis.

9 Le revenu personnel est composé du revenu disponible plus les paiements de transferts en provenance des gouvernements (assurance-emploi, sécurité de la vieillesse, pension de vieillesse, aide sociale).

10 Résultat entre autres d'une baisse de la demande dans plusieurs régions, de la débandade boursière sur les titres technologiques et du dévoilement de pratiques comptables douteuses affectant plusieurs grandes entreprises aux États-Unis et en Asie.

11 Le taux d'activité est le pourcentage de la population active totale par rapport à l'ensemble de la population de 15 ans et plus. La population active étant en retour composée de la population civile de 15 ans et plus (à l'exclusion des pensionnaires d'établissements) qui travaille ou qui est en chômage.

12 Certains argumenteront que cette prédiction est bien en deçà de la réalité et que le Québec est capable de faire beaucoup mieux, comme l'atteste l'excellente performance en 2002 sur le plan de la création d'emplois. Les prévisions sont toujours risquées et comportent parfois un degré élevé d'erreur. Toutefois, il faut noter que la croissance de l'emploi en 2002 a été concentrée principalement à Montréal et à Québec et résulte en large partie d'un marché immobilier en forte croissance. Plusieurs doutent que le marché immobilier puisse continuer à ce rythme dans les années à venir.

13 Les pays du G-7 sont l'Allemagne, le Canada, les États-Unis, la France, l'Italie, le Japon et le Royaume-Uni.

14 Compte tenu de l'importance du secteur des technologies de l'information et des télécommunications au niveau des dépenses en R-D au Canada et des difficultés connues dans ce secteur depuis 2001, les dépenses futures en R-D au Canada risquent d'être fortement influencées à la baisse.

15 Dont Bengt-Åke Lundvall, pionnier du concept de *système national d'innovation*, qui a examiné les pressions exercées sur les universités danoises pour les amener à jouer un rôle plus actif dans la société du savoir. *The University in the Learning Economy*, document de travail n° 02-06, Danish Research Unit for Industrial Dynamics (DRUID).

16 *L'État acteur de l'innovation*, Conseil de la science et de la technologie, p. 26.

17 Statistique Canada, Évaluation de l'attrait des encouragements fiscaux à la R-D, *Bulletin de l'analyse en innovation*, vol. 2, n° 2, mai 2000, p. 10.

18 Réjean Landry, Nabil Amara et Moktar Lamari, Capital social, innovation et politiques publiques, *ISUMA*, vol. 2, n° 1, printemps 2001.

19 La valeur ajoutée est la différence entre la valeur finale d'un produit et le coût des facteurs de production nécessaires.

20 La méthodologie de calcul ayant été modifiée par Statistique Canada, les comparaisons directes entre les deux périodes 1992-1998 et 1997-2001 doivent être faites avec précaution.

21 *Bulletin trimestriel sur la petite entreprise*, Industrie Canada, mars 2002.

22 Compilation de Développement économique Canada, selon la définition du secteur manufacturier utilisée par Statistique Canada dans le *Bulletin d'analyse, régions rurales et petites villes du Canada*, avril 2001 et les données sur la PME tirées de *Les PME au Québec - l'État de la situation, édition 1999*, ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec et de l'Institut de la statistique du Québec.

23 La recherche de l'Institut a été commanditée par l'Observatoire de Développement économique Canada et a réuni une dizaine de chercheurs. Les principaux constats sont résumés dans un rapport synthèse intitulé *Globalisation, économie du savoir et compétitivité : une synthèse des tendances et enjeux stratégiques pour la PME québécoise*, Réal Jacob (HEC) et Patrice Ouellet (Développement économique Canada), mai 2001.

24 Nathalie Vallerand, La formation pour soutenir de meilleures pratiques d'affaires, *Les Affaires*, octobre 2002.

25 Selon une étude récente des manufacturiers et exportateurs du Québec, les PME du Québec sont plus lentes à adopter des pratiques et des technologies de pointe et investissent moins en machinerie. Ce qui explique en grande partie la raison du retard de productivité du Québec par rapport à l'Ontario et aux États-Unis.

26 Mentionnons la crise du poisson de fond qui perdure depuis le début des années 1990, une série de fermetures de mines ou d'entreprises apparentées en Abitibi et en Gaspésie, ainsi que l'épuisement appréhendé des ressources forestière et minière. À ces problèmes, s'ajoutait en 2001 le différend commercial sur le bois d'œuvre qui menace la survie de plusieurs communautés locales. À ce sujet, voir le chapitre 5 intitulé *Secteurs importants pour les régions – Le secteur forestier*.

27 L'Abitibi-Témiscamingue, le Saguenay — Lac-Saint-Jean, la Côte Nord, la Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine, le Bas-Saint-Laurent et le Nord-du-Québec sont les six régions périphériques québécoises.

28 Mario Polèse et Richard Shearmur avec la collaboration de Pierre-Marcel Desjardins et de Marc Johnson, *La périphérie face à l'économie du savoir - La dynamique spatiale de l'économie canadienne et l'avenir des régions non métropolitaines du Québec et des provinces de l'Atlantique*, INRS et ICRDR, 2002.

[29] Richard Shearmur en collaboration avec Mario Polèse, *Le développement économique dans les régions périphériques canadiennes – Grandes tendances statistiques* (à paraître), Montréal. Les résultats présentés dans cette étude portent sur l'ensemble du Canada. Dans ce contexte, les agglomérations de recensement frontalières ont été entièrement affectées à la province qui en détient une part plus importante. Ainsi la RMR Ottawa-Hull (maintenant Ottawa-Gatineau) est contenue, dans cette étude, entièrement en Ontario. Cette situation fait que la proportion des régions métropolitaines présentée ici est légèrement sous-estimée.

[30] Par exemple, les techniques de la mer et les produits de la tourbe au Bas-Saint-Laurent, l'aluminium au Saguenay et la foresterie dans plusieurs régions ainsi que la mise en valeur de potentiels non encore exploités comme l'agriculture biologique en Gaspésie et au Témiscamingue.

[31] Mario Polèse et Richard Shearmur avec la collaboration de Pierre-Marcel Desjardins et de Marc Johnson, *La périphérie face à l'économie du savoir - La dynamique spatiale de l'économie canadienne et l'avenir des régions non métropolitaines du Québec et des provinces de l'Atlantique*, INRS et ICRDR, 2002, p. 145.

[32] E&B DATA.

[33] Ces statistiques proviennent de la plus récente étude de Statistique Canada portant sur les biotechnologies. Voir : Statistique Canada, *Pratiques et activités des entreprises canadiennes en biotechnologie : résultats de l'enquête sur l'utilisation et le développement de la biotechnologie* - 1999, août 2001 (# : 88F0006XIB2001011 au catalogue).

[34] Mention du magazine *Entreprendre*, vol. 15, n° 2, juin-juillet-août 2002, p. 40.

[35] Conseil des ministres des forêts, *Abrégé des statistiques forestières canadiennes* et ministère des Ressources naturelles du Québec, *Ressources et industries forestières - portrait statistique*, édition 1999.

[36] Soit les membres du G-7 (voir note n° 13) auxquels s'est jointe la Russie.

[37] L'emploi lié au tourisme est une mesure de l'emploi découlant des activités touristiques à l'intérieur des branches touristiques et non touristiques. Il est fondé sur une estimation des emplois plutôt que sur des équivalents temps plein.

[38] La définition la plus courante du tourisme est celle adoptée par l'Organisation mondiale du tourisme et la Commission de statistique des Nations Unies, reprise par le Canada. Le tourisme est défini comme étant « les activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et de leurs séjours dans les lieux situés en dehors de leur environnement habituel pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année, à des fins de loisirs, pour affaires et autres motifs ». Cette définition large requiert des précisions et comporte des exceptions. Tant les voyages personnels que les voyages d'affaires y sont inclus. De plus, la notion « d'environnement habituel » a été établie au Canada comme étant le territoire au-delà de 80 kilomètres du domicile. Par ailleurs, plusieurs éléments sont supprimés des estimations, comme le *navettage*, les voyages pour fins d'études, etc.

[39] Desjardins Marketing Stratégique, *Comment mieux investir dans le secteur du tourisme*, mars 1999.

[40] Université du Québec à Montréal, Chaire de tourisme, *La saisonnalité : analyse et stratégies pour l'industrie touristique*, avril 1998.

[41] Desjardins Marketing Stratégique, *Comment mieux investir dans le secteur du tourisme*, mars 1999.

BUREAUX D'AFFAIRES

Abitibi-Témiscamingue
(819) 825-5260
1 800 567-6451

Bas-Saint-Laurent
(418) 722-3282
1 800 463-9073

Centre-du-Québec
(819) 478-4664
1 800 567-1418

Côte-Nord
(418) 968-3426
1 800 463-1707

Estrie
(819) 564-5904
1 800 567-6084

**Gaspésie —
Îles-de-la-Madeleine**
(418) 368-5870
1 866 368-0044

Île-de-Montréal
(514) 283-2500
(514) 496-8310

**Laval — Laurentides —
Lanaudière**
(450) 973-6844
1 800 430-6844

Mauricie
(819) 371-5182
1 800 567-8637

Montérégie
(450) 928-4088
1 800 284-0335

Nord-du-Québec
(514) 496-7609
1 800 561-0633

Outaouais
(819) 994-7442
1 800 561-4353

**Québec —
Chaudière-Appalaches**
(418) 648-4826
1 800 463-5204

Saguenay — Lac-Saint-Jean
(418) 668-3084
1 800 463-9808

Siège social
(514) 283-6412
(514) 283-3302

Politiques et Représentation
(819) 997-3474
(819) 997-8519

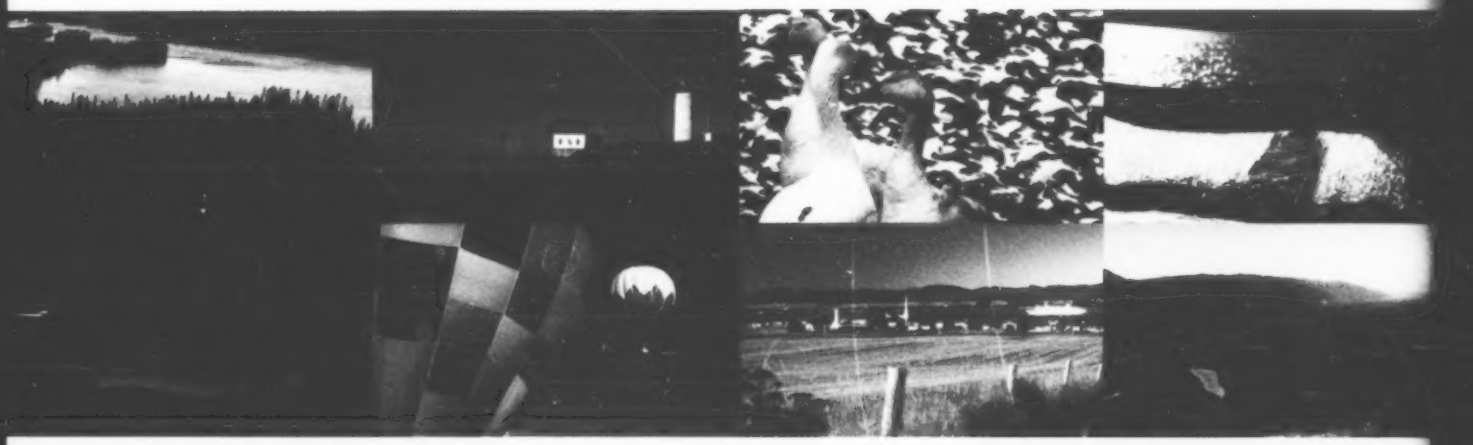

Abitibi-Témiscamingue

Bas-Saint-Laurent

Centre-du-Québec

Côte-Nord

Estrie

Gaspésie — Îles de-la-Madeleine

Île-de-Montréal

Laval — Laurentides — Lanaudière

Mauricie

Montérégie

Nord-du-Québec

Outaouais

Québec — Chaudière-Appalaches

Saguenay — Lac-Saint-Jean

Canada